

L'entrée dans la carrière des enseignants-chercheurs

Edition 2021

emploimcf-2021-v0.9

Septembre 2021Julien Gossa, Florent Figon

Avant-propos

Apparaissant dès le XIIIe siècle, les universités sont des organisations à la durée de vie particulièrement longue. Leur évolution est permanente et se fait sous différentes tensions, notamment sociales et politiques, culturelles et cultuelles, ou encore démographiques et géographique, qui touchent à la profession même des universitaires. Depuis le tournant du XXIe siècle, un mouvement de profonde transformation de l'Enseignement supérieur et rechercher (ESR) est engagé :

- La Loi liberté et responsabilités des universités (LRU) amorce en 2007 un mouvement dit d'« autonomie des universités », adossé notamment aux responsabilités et compétences élargies (RCE), qui transfèrent la masse salariale du ministère aux établissements. Les universités sont ainsi invitées à développer leur propre politique d'emploi.
- Onze universités sont sélectionnées pour l'Initiative d'excellence (IDEX) sur un projet de gouvernance différenciant dans le cadre du Plan d'investissement d'avenir (PIA).
- Un nombre exceptionnel de fusions et regroupements est organisé, d'abord autour des Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) puis des Communautés d'universités et d'établissements (COMUE).
- Les modèles d'allocation des moyens entre les établissements San Remo (Système analytique de Répartition des Moyens) puis SYMPA et SYMPA 2 (SYstème de répartition des Moyens à l'Activité et à la Performance) sont progressivement abandonnés, pour laisser place à des « dialogues stratégique et de gestion » peu formalisés.
- La LPPR (loi de programmation de la recherche) de 2019 modifie le recrutement et la carrière des chercheurs et enseignants-chercheurs.

Alliées aux réformes de retraites qui retardent les départs et donc la libération des postes, dans un contexte de forte croissance démographique étudiante, ces transformations conduisent à une baisse des recrutements et une montée de la précarité chez les jeunes universitaires.

Ce document présente les évolutions de différents indicateurs relatifs à l'entrée dans la carrière des enseignants-chercheurs, au niveau national et par grands secteurs disciplinaires.



Table des matières 3.15 Section 15 Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d autres domaines 1 Méthodologie, données et contexte 3.18 Section 18 Architecture et Arts : plastiques, du spectacle, musique, musicologie, esthétique, sciences Présentation des données Acquisition et traitement des données 3.21 Section 21 Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes 3.22 Section 22 Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, Effectifs enseignants-chercheurs titulaires Taux d'encadrement 2 Séries de données et indicateurs 3.36 Section 36 Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléobiosphère (ST) 57 Equilibre de la sélection qualification/concours à l'entrée dans la carrière d'enseignant-chercheur 19 2.10 Période nécessaire au renouvellement des effectifs enseignant-chercheur titulaire 20 21 3 Sections CNU Section 2 Droit public (DEG) Section 3 Histoire du droit et des institutions (DEG) 3.47 Section 69 Neurosciences (ST) 68 Section 6 Sciences de gestion (DEG) 3.14 Section 14 Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes

Méthodologie, données et contexte

1.1 Méthodologie

1.2 Présentation des données

Les données temporelles sont systématiquement présentées sous quatre formes :

- Ensemble: toutes disciplines confondues;
- Ensemble en base 100 : toutes disciplines confondues, en base 100 pour la première année;
- Disciplinaire: par grandes disciplines du CNU;
- Disciplinaire en base 100 : par grandes disciplines du CNU, en base 100 pour la première année.

Les grandes disciplines du CNU sont :

- DEG: Droit, Economie, Gestion;
- LLASHS: Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales;
- Pharma: Pharmacie;
- ST: Sciences et Technologies

Les disciplines de santé et médecine ont un système de recrutement différent qui n'est pas traité dans ce document.

1.3 Source des données

- Données originales :
 - Fiches démographiques du CNU
 - Bilans de campagne de recrutement
- Données aggrégées :
 - cpesr-emplois-cnu-qualification-concours.csv
 - cpesr-emplois-ec.csv
- Autres données :
 - Les enseignants titulaires dans les établissements publics de l'enseignement supérieur
 - Statistiques sur les effectifs d'étudiants inscrits par établissement public sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur (hors doubles inscriptions université-CPGE)

1.4 Acquisition et traitement des données

- 1. Acquisition manuelle d'un sous-ensemble des données provenant des fiches démographiques du CNU;
- 2. Visualisations exploratoires:
 - à propos de la qualification : visualisations;
 - à propos du concours : visualisations ;
- 3. Acquisition automatisée par le script cnu-excavator, pour les années 2013, 2015 et 2019, des tableaux :
 - 3.1 Qualification aux fonctions d'enseignant-chercheur Nombre de candidats et de qualifiés (y compris la qualification "de groupe");
 - 3.2 Recrutement des enseignants-chercheurs Postes publiés et pourvus, taux de pression et part des postes non pourvus - Session synchronisée et "au fil de l'eau";
- 4. Correction des erreurs détectées :
 - Inversion du nombre de candidats en 2019 entre les groupes Pharma. et ST;
 - Changement de méthodologie pour les candidats à la qualification entre les fiches 2013 (candidatures totales) et 2015 (candidatures recevables seulement) :
 - Calcul d'un ratio moyen candidatures recevables / candidatures sur les années 2011 à 2013, pour chaque section indépendamment;
 - Application de ce ratio aux données de la fiche 2013 (donc pour les années 2009 et 2010, les suivantes étant dans la fiche 2015);
- 5. Traitement des données par des scripts R :
 - Normalisation des données:
 - Intégration des données extérieures;
 - Calcul des métriques supplémentaires;
- 6. Production et mise en ligne des visualisations pour commentaires : visualisations ;
- 7. Production de ce rapport.

1.5 Avertissement global

Ce document est présente un travail de traitement et de représentation de données ouvertes. Ces traitements et représentations, aussi bien que les données sources, peuvent faire l'objet d'erreurs, y compris d'interprétation.

La plus grande prudence dans leur utilisation est indispensable.

La totalité des données et traitement est disponible à l'adresse :

https://github.com/cpesr/emploiESR/

1.6 Contexte

1.6.1 Effectifs enseignantschercheurs titulaires

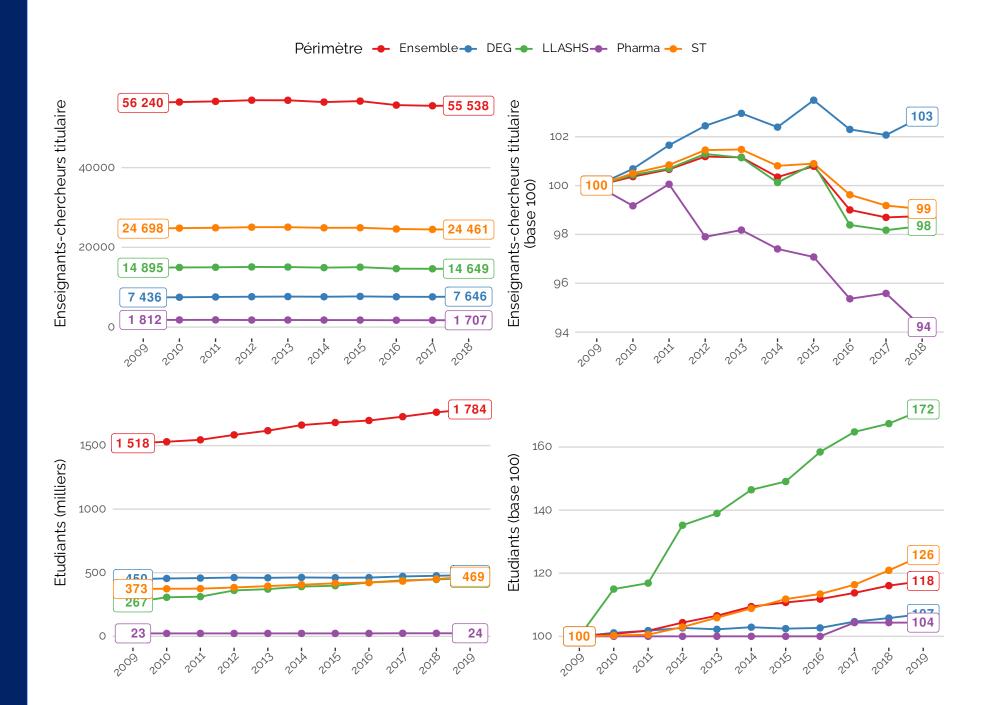
Les effectifs enseignants-chercheurs titulaires sont constitués des Maîtres de Conférences et Professeurs des Universités.

La série Ensemble contient tous les effectifs. Les séries disciplinaires sont limitées au périmètre des fiches démographiques du CNU.

1.6.2 Effectifs étudiants

Les effectifs étudiants sont constitués des inscriptions administrative de la base SISE, hors double-inscriptions CPGE, et hors IFSI.

Le jeu de données ne permet pas d'exclure les doctorants. Les séries disciplinaires peuvent être affectées par des changements de périmètre, et doivent donc être prises avec précaution (notamment la série LLASHS).

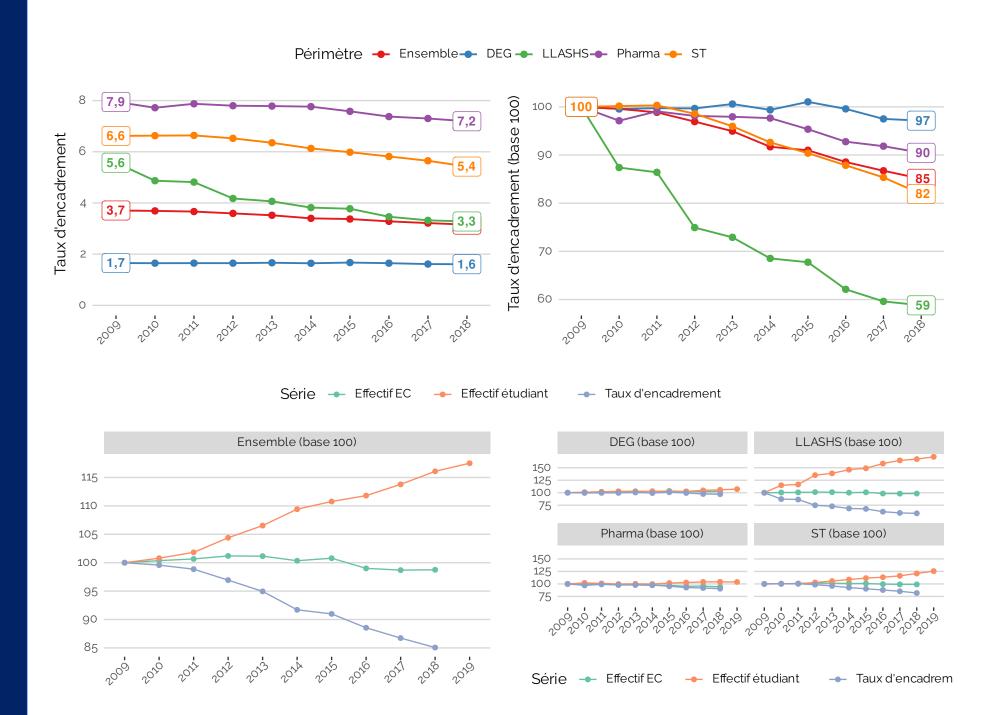


1.6.3 Taux d'encadrement

Le taux d'encadrement est défini comme le nombre d'enseignants-chercheurs titulaires pour 100 étudiants.

Ce taux est (très) approximatif pour les séries disciplinaires, puisque les étudiants dans une discipline donnée ont des enseignants venus d'autres disciplines, ce que ne permet pas de détecter les données.

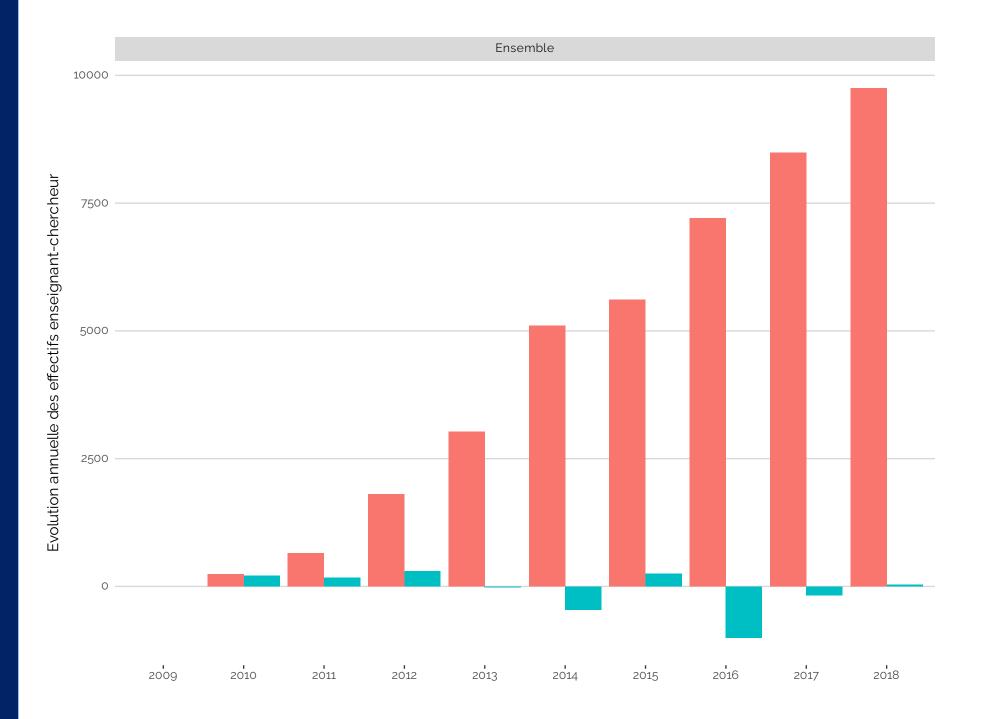
En particulier, le taux LLASHS doit être pris avec beaucoup de précaution.



1.6.4 Evolution de l'effectif enseignant-chercheur titulaire

L'évolution annuelle des effectifs indique la différence d'une année sur l'autre du nombre d'enseignants-chercheurs titulaires sur l'ensemble du périmètre MESRI.

Une deuxième série indique l'évolution qui aurait été nécessaire pour conserver le taux d'encadrement global de 2009, et donc le nombre de recrutements qu'il aurait fallu faire, en plus des renouvellement de départ, pour conserver les conditions de travail et d'étude sur la dernière décennie.



Séries de données et indicateurs

2.1 Présentation des séries de données

Les principales données utilisées dans ce document proviennent des fiches démographiques du CNU¹ (Conseil National des Universités) et décrivent en partie les conditions d'entrée dans la carrière d'enseignants-chercheurs.

Ce document s'intéresse essentiellement au recrutement des titulaires, qui comporte trois phases ² :

Doctorat : l'obtention d'un doctorat (Bac+8) est en principe indispensable pour participer aux épreuves de recrutement. Les docteurs ne se destinent pas tous à une carrière académique, et la proportion qui poursuit sa carrière dans le secteur privé est un enjeu politique subissant des transformations.

L'âge moyen d'obtention du doctorat est de 32 ans.

Le nombre de docteurs n'est pas disponible dans le jeu de données exploité dans ce document.

Qualification: la qualification est une épreuve nationale, sur dossier expertisé par le CNU. En principe, seuls les qualifiés sont autorisés à participer aux concours. L'expertise est disciplinaire, et peut fortement varier d'une section CNU³ (sous-groupe disciplinaire) à l'autre, tant sur les critères d'éligibilité que sur la poids de la qualification dans le recrutement. Les docteurs peuvent être qualifiés dans plusieurs sections, et les qualifications sont valables 4 ans.

L'âge moyen d'obtention de la qualification est de 33 ans.

La qualification est largement affaiblie par la Loi de programmation de la recherche de 2020⁴, qui introduit plusieurs dérogations.

— Concours : le concours est une épreuve locale, sur dossier puis audition, organisée par chaque établissement pour chaque poste ouvert. Les qualifiés peuvent candidater sur plusieurs postes, pendant toute la période de validité de leur qualification. Les candidats sont classés indépendamment sur chaque concours locaux. Des postes ouverts peuvent ne pas être pourvus, soit parce qu'aucun candidat n'a été classé, soit parce que tous les candidats classés ont préféré un autre poste.

Les candidats qui acceptent un poste deviennent alors stagiaire pendant un an, avant d'être titularisés sous conditions.

L'âge moyen d'obtention d'un poste est de 34 ans, et celui de la titularisation de 35 ans.

l'âge moyen de départ à la retraite est de 63 ans ⁵).

^{1.} https://www.conseil-national-des-universites.fr/

^{2.} https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/20/0/Note_DGRH_n7_septembre_2020_-_Trajectoire_professionnelle_des_enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/20/0/Note_DGRH_n7_septembre_2020_-_Trajectoire_professionnelle_des_enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/20/0/Note_DGRH_n7_septembre_2020_-_Trajectoire_professionnelle_des_enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/20/0/Note_DGRH_n7_septembre_2020_-_Trajectoire_professionnelle_des_enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/20/0/Note_DGRH_n7_septembre_2020_-_Trajectoire_professionnelle_des_enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/20/0/Note_DGRH_n7_septembre_2020_-_Trajectoire_professionnelle_des_enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/20/0/Note_DGRH_n7_septembre_2020_-_Trajectoire_professionnelle_des_enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/20/0/Note_DGRH_n7_septembre_2020_-_Trajectoire_professionnelle_des_enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/20/0/Note_DGRH_n7_septembre_2020_-_Trajectoire_professionnelle_des_enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/20/0/Note_DGRH_n7_septembre_2020_-_Trajectoire_professionnelle_des_enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/20/0/Note_DGRH_n7_septembre_2020_-_Trajectoire_professionnelle_des_enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_septembre_20/0/Note_DGRH_n7_

^{3.} https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/0

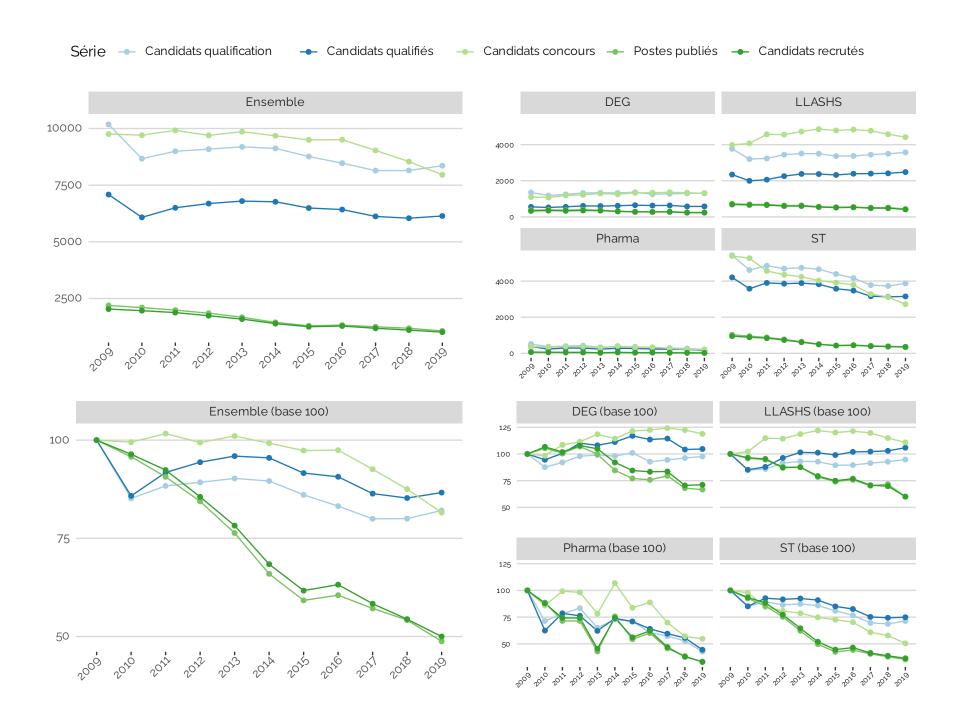
^{4.} https://cpesr.fr/dossier-lppr/

^{5.} https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2020/89/3/NI_2020_06_Retraites_1278893.pdf

2.2 Principales séries de données

Les principales séries de données utilisées dans ce document sont :

- Candidats à la qualification : nombre de docteurs ayant déposé une candidature recevable à la qualification dans l'année;
- Candidats qualififés : nombre de docteurs ayant été qualifiés dans l'année :
- Candidats au concours: nombre de qualifiés (pas nécessairement dans l'année) ayant participé au concours dans l'année;
- Postes publiés : nombre de postes ouverts au concours dans l'année;
- Candidats recrutés: nombre de candidats au concours qui obtiennent finalement un poste.



2.2.1 Représentation en colonne

Représentation en colonnes des effectifs aux différentes étapes du recrutement des enseignants-chercheurs, pour la dernière année disponible.

Cette représentation propose un profil visuel de la sélection.

2.2.2 Diagramme de Sankey

Représentation en flux des effectifs aux différentes étapes du recrutement des enseignants-chercheurs, pour la dernière année disponible.

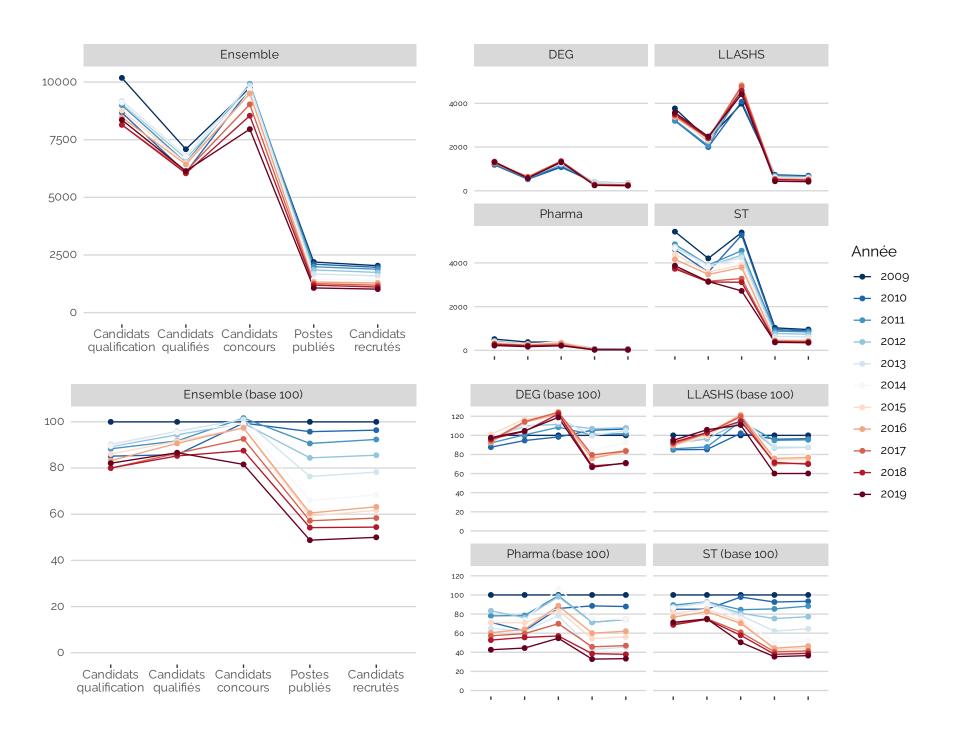
Le flux « échec » (en rouge) cumule l'échec à la qualification et au concours.



2.2.3 Représentation en segments

Représentation en segments des effectifs aux différentes étapes du recrutement des enseignants-chercheurs, pour toutes les années disponibles.

Moins facile à lire, cette représentation permet cependant d'apprécier l'évolution dans le temps des effectifs.Small



2.3 Tension à l'entrée dans la carrière d'enseignantchercheur

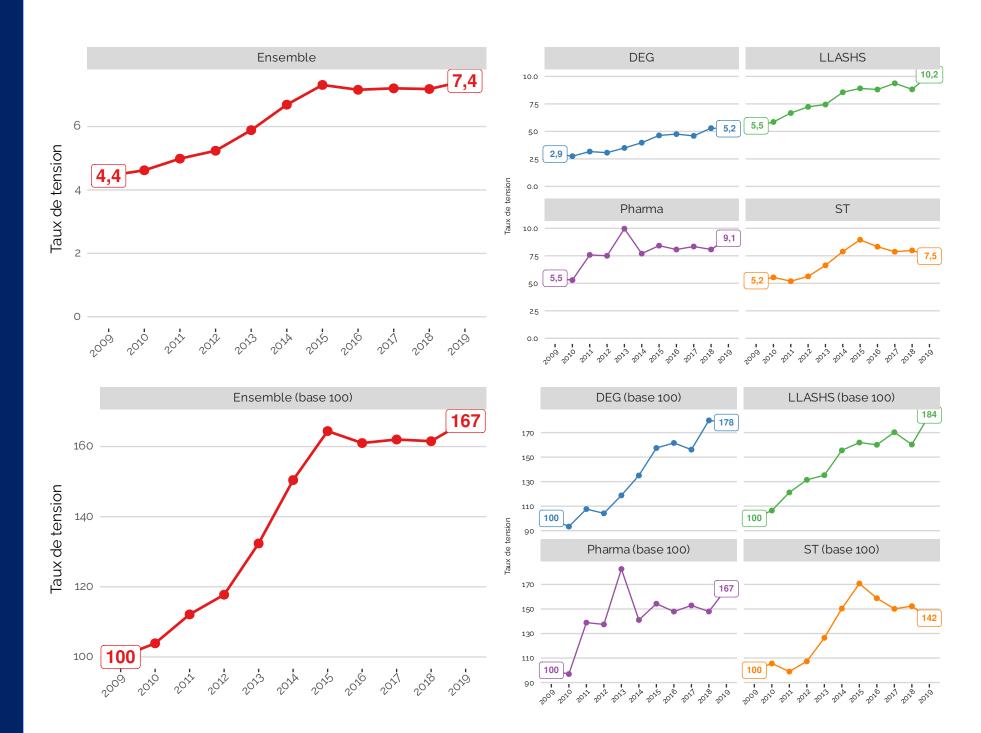
Définition: nombre de candidats par poste ouvert au concours

Le taux de tension présente une triple interprétation :

- pour l'Etat, il mesure l'attractivité des carrières;
- pour les établissement, il mesure l'attractivité des postes mis au concours;
- pour les candidats, il mesure la compétition.

Des carrières attractives augmentent le taux de tension, mais un haut taux de tension diminue l'attractivité des carrières. Cette dynamique est soumise à un décalage temporel d'environ 5 à 10 ans, temps entre la décision de s'inscrire en doctorat et celle de participer au concours de recrutement.

Le risque systémique principal est « l'effet accordéon » : des périodes avec très peu de postes pour beaucoup de candidats, suivies de périodes avec beaucoup de postes pour très peu de candidats.



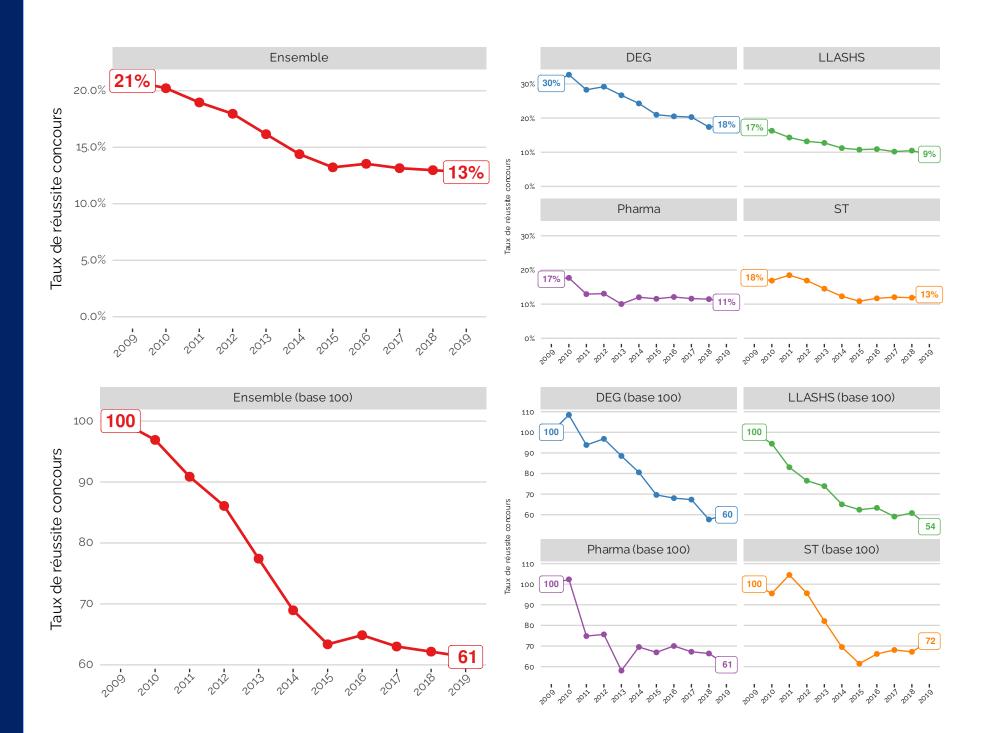
2.4 Taux de réussite à l'entrée dans la carrière d'enseignantchercheur

Définition : nombre de recrutés par candidate.

Le taux de réussite est proche de l'inverse du taux de tension :

- pour l'Etat et les établissements, il mesure la qualité du recrutement : plus le taux est bas, plus on estime que les candidats recrutés sont de grande qualité;
- pour les candidats, il mesure le risque de précarité à la sortie du doctorat: plus le taux est bas, plus le risque de se retrouver « sans poste » est grand.

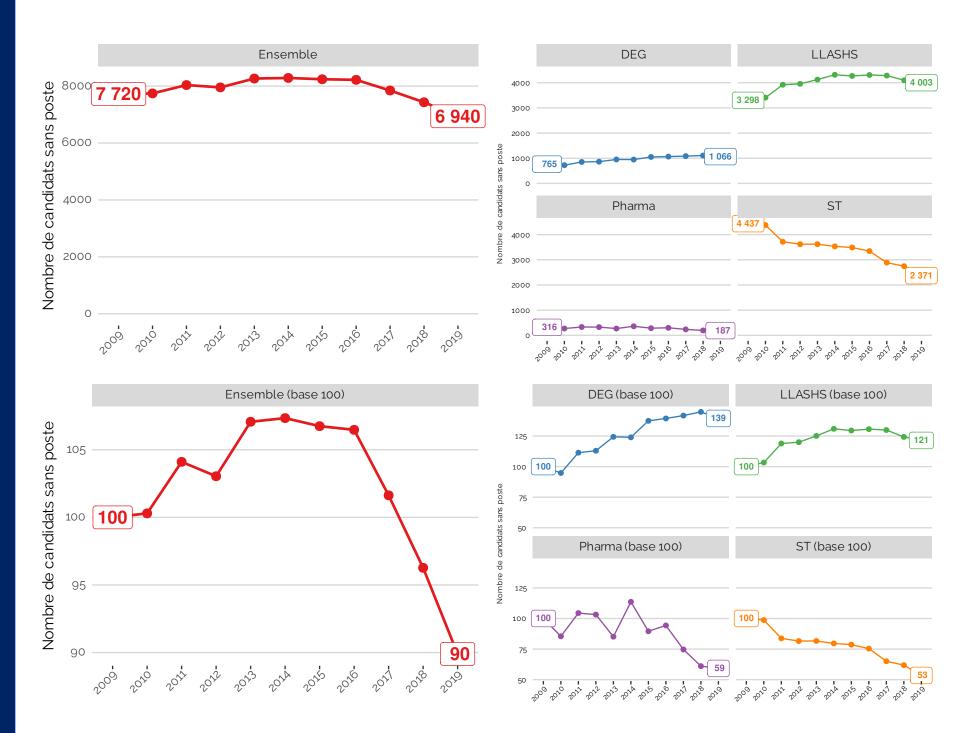
Les mêmes observations s'appliquent qu'au Taux de tension.



2.5 Candidats sans poste à l'entrée dans la carrière d'enseignantchercheur

Définition : différence entre candidats et recrutés au concours.

Le nombre de « sans poste » mesure le vivier, ou réservoir, de recrutement potentiel. Il varie en fonction de l'attractivité des carrières et du nombre de postes ouverts au concours, mais aussi des opportunités d'embauche en dehors du milieu académique.

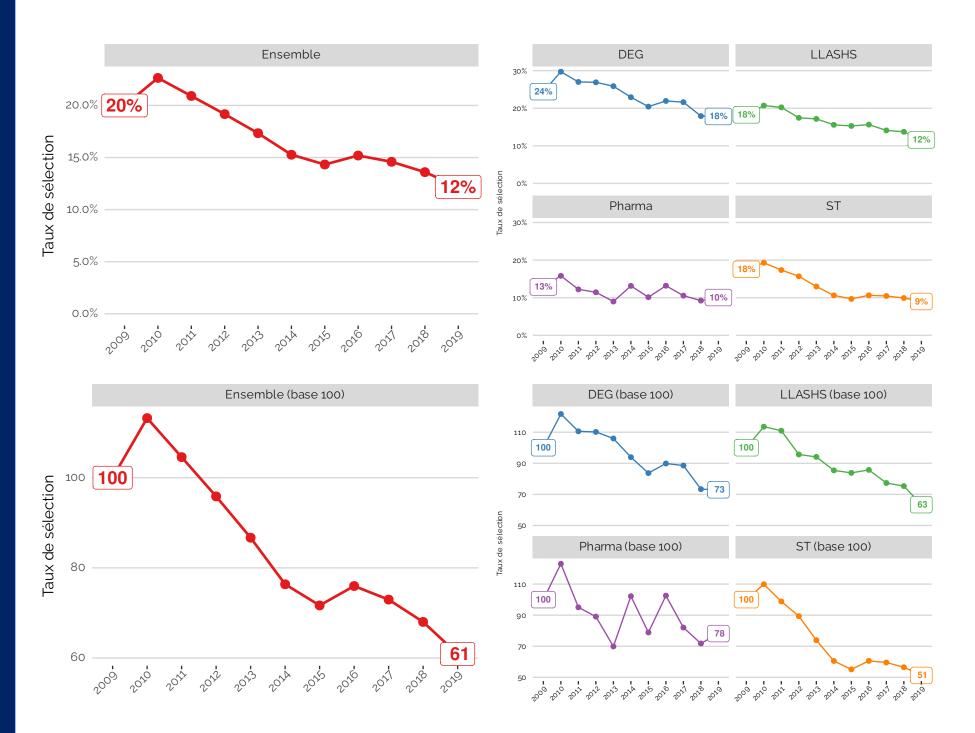


2.6 Taux de sélection à l'entrée dans la carrière d'enseignant-chercheur

Définition : nombre de recrutés par candidats à la qualification.

Le taux de sélection est une mesure de la difficulté d'entrer dans la carrière d'enseignant-chercheur, au travers des deux étapes de la sélection : qualification et concours.

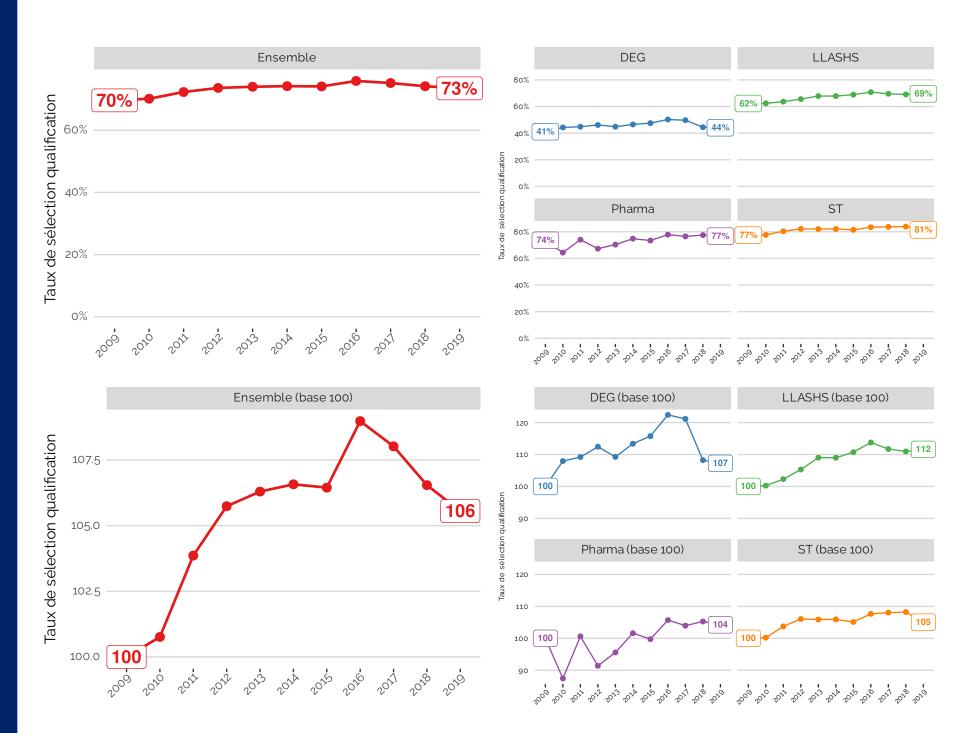
Attention: les qualifiés de l'année ne candidatent pas forcément dans l'année, et les candidats ne sont pas forcément qualifiés dans l'année, mais cette mesure est moins sensible à l'accumulmation de candidats sans postes qui recandidatent.



2.7 Taux de sélection par la qualification à l'entrée dans la carrière d'enseignant-chercheur

Définition : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.

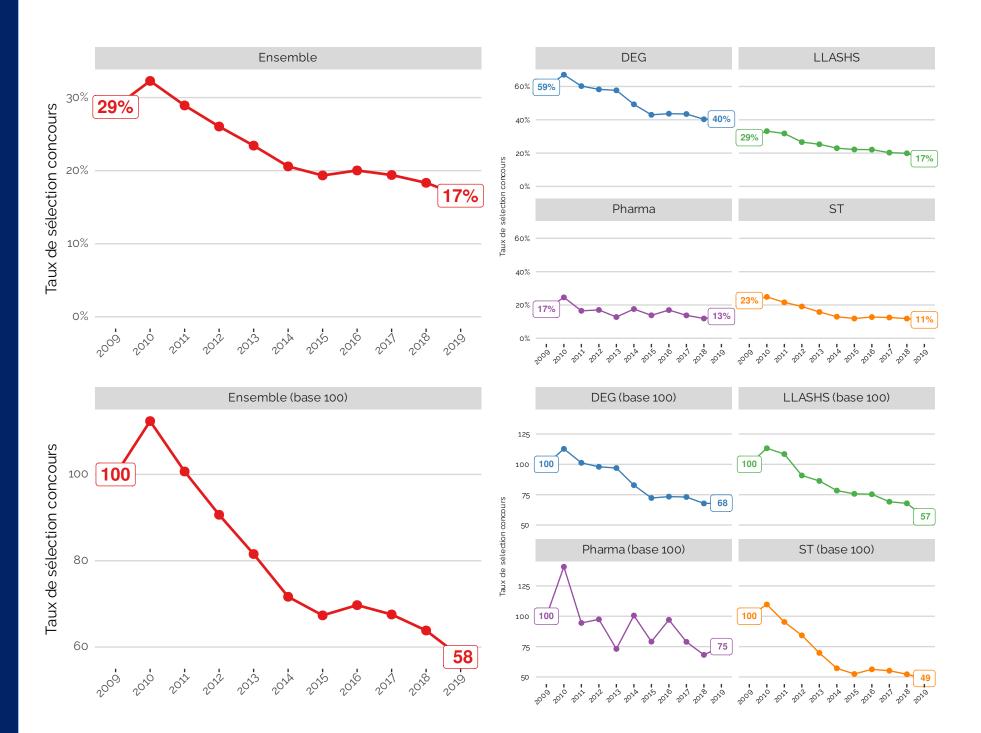
Le taux de sélection par la qualification mesure la part des lauréats lors de cette étape de sélection.



2.8 Taux de sélection par le concours à l'entrée dans la carrière d'enseignant-chercheur

Définition : nombre de recrutés par qualifiés.

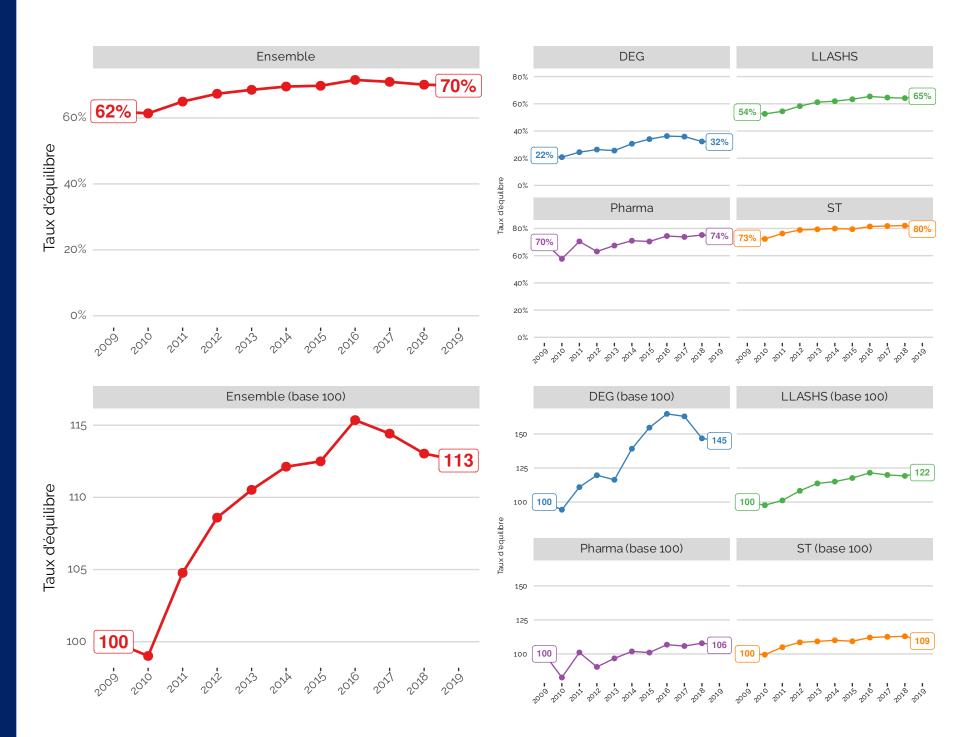
Le taux de sélection par le concours mesure la part des lauréats lors de cette étape de sélection.



2.9 Equilibre de la sélection qualification/concours à l'entrée dans la carrière d'enseignant-chercheur

Définition: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.

Ce taux mesure la part relative de la qualification et du concours dans la sélection à l'entrée de la carrière d'enseignant-chercheur : à 50%, qualification et concours ont la même part; plus le taux est élevé, plus le concours occupe une grande part.



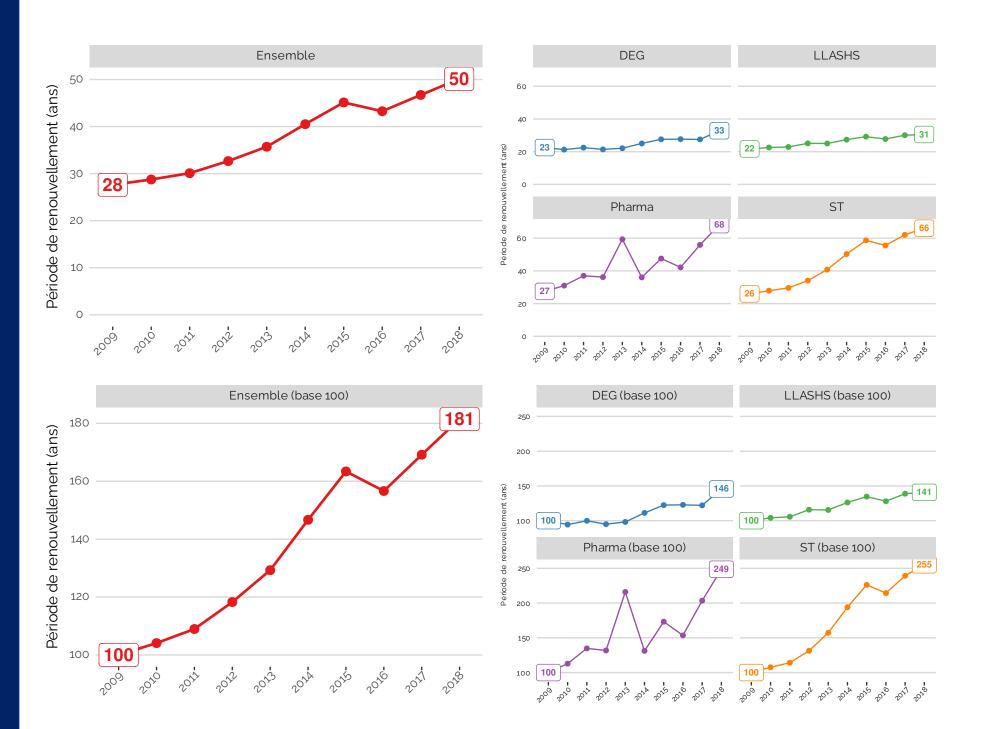
2.10 Période nécessaire au renouvellement des effectifs enseignant-chercheur titulaire

Définition : effectifs enseignantschercheurs titulaires par poste publié.

Cette période mesure le nombre d'années nécessaires au renouvellement de la totalité des effectifs actuels, au rythme de recrutement actuel.

Un seuil peut être grossièrement défini autour de 29 ans, correspondant à la différence entre l'âge moyen de recrutement des MCF (34 ans) et l'âge moyen de départ à la retraite (63 ans). En dessous, le renouvellement se fait plus vite que de nécessaire pour conserver les mêmes effectifs, au dessus le renouvellement se fait plus lentement que de nécessaire pour conserver les mêmes effectifs.

Attention : cette indicateur propose une lecture partielle, qui peut être complétée notamment par le nombre de départs et la pyramide des âges.



Sections CNU

3.1 Section 1 Droit privé et sciences criminelles (DEG)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre : nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans): effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



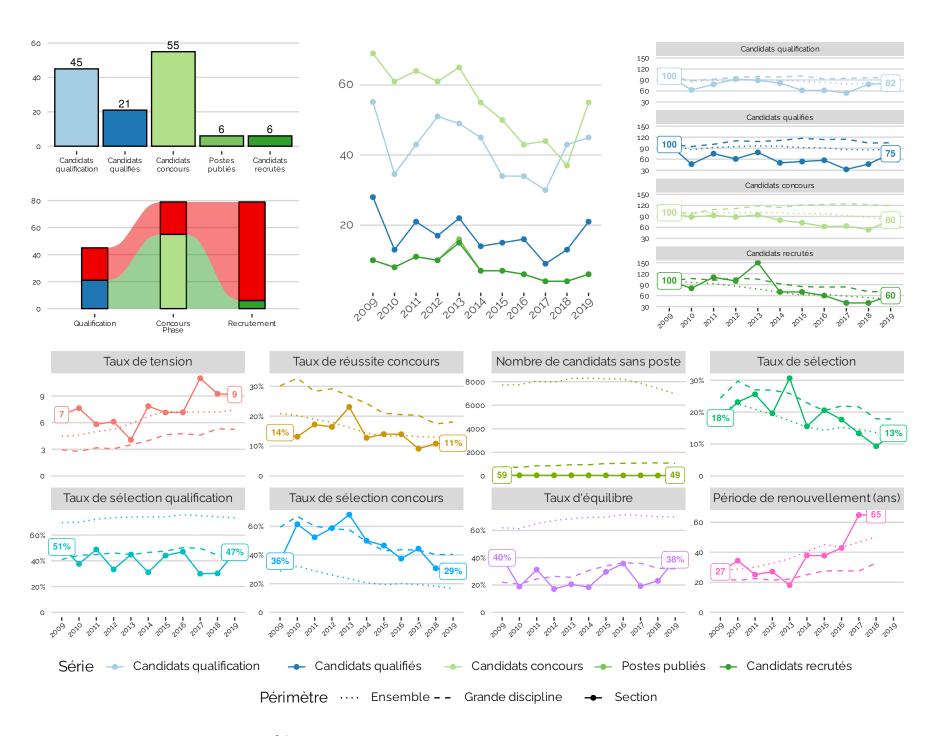
3.2 Section 2 Droit public (DEG)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre : nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



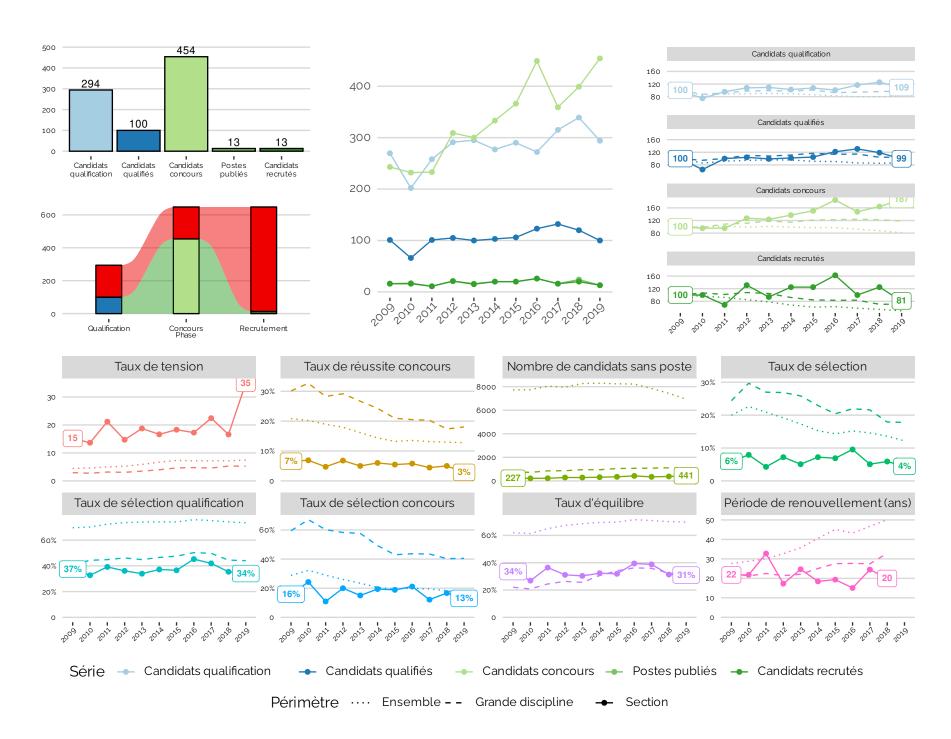
3.3 Section 3 Histoire du droit et des institutions (DEG)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



3.4 Section 4 Science politique (DEG)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



3.5 Section 5 Sciences économiques (DEG)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



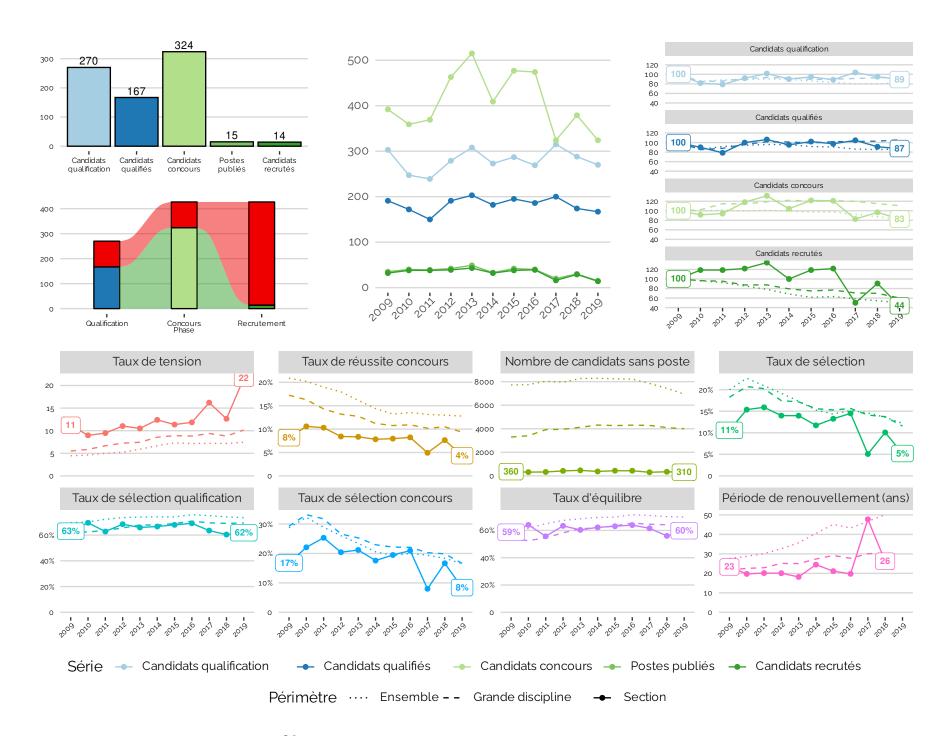
3.6 Section 6 Sciences de gestion (DEG)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre : nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



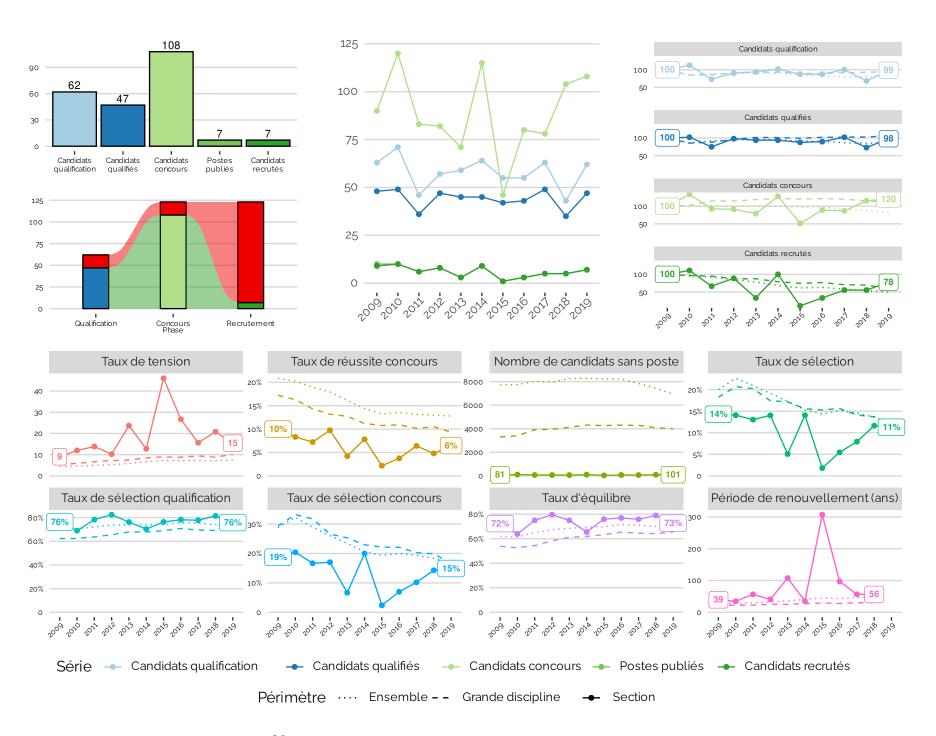
3.7 Section 7 Sciences du langage: linguistique et phonétique générales (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



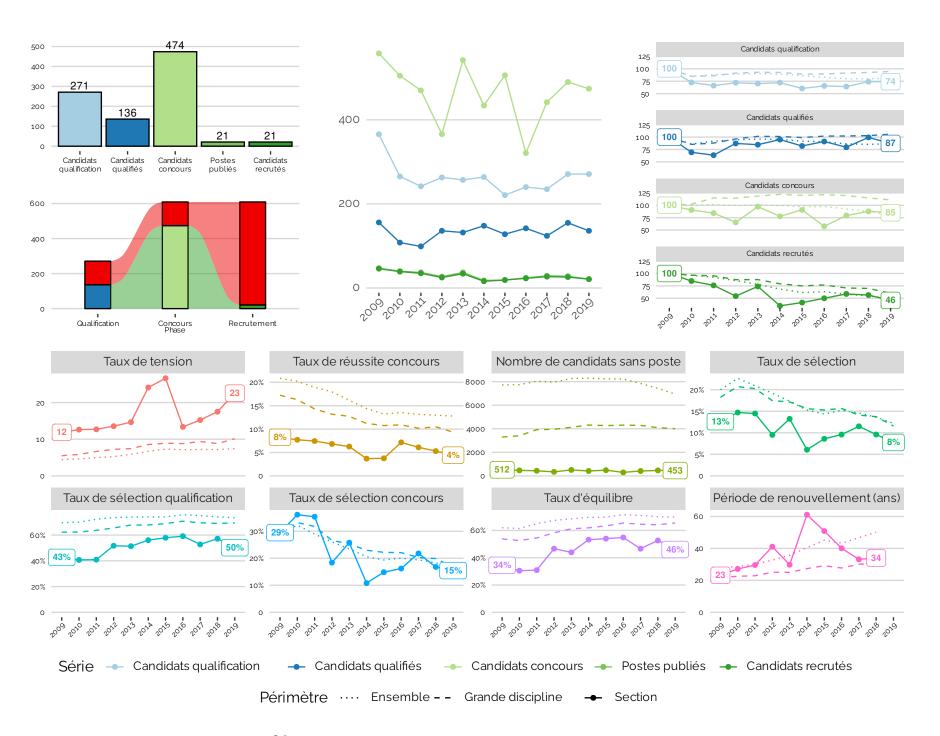
3.8 Section 8 Langues et littératures anciennes (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



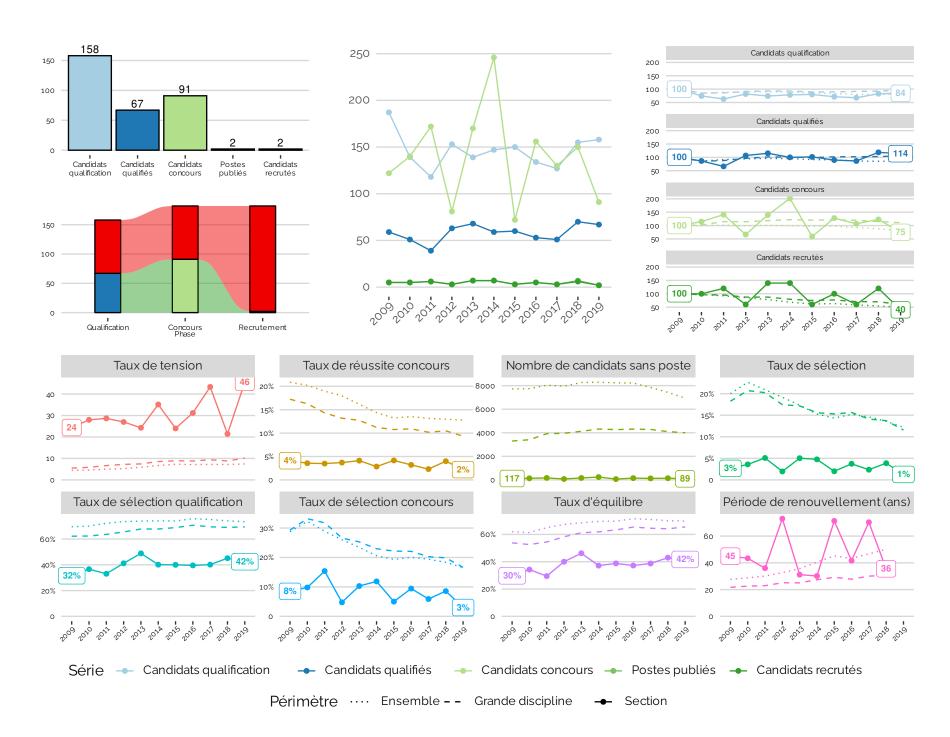
3.9 Section 9 Langue et littérature françaises (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



3.10 Section 10 Littératures comparées (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



3.11 Section 11 Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



3.12 Section 12 Langues et littératures germaniques et scandinaves (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



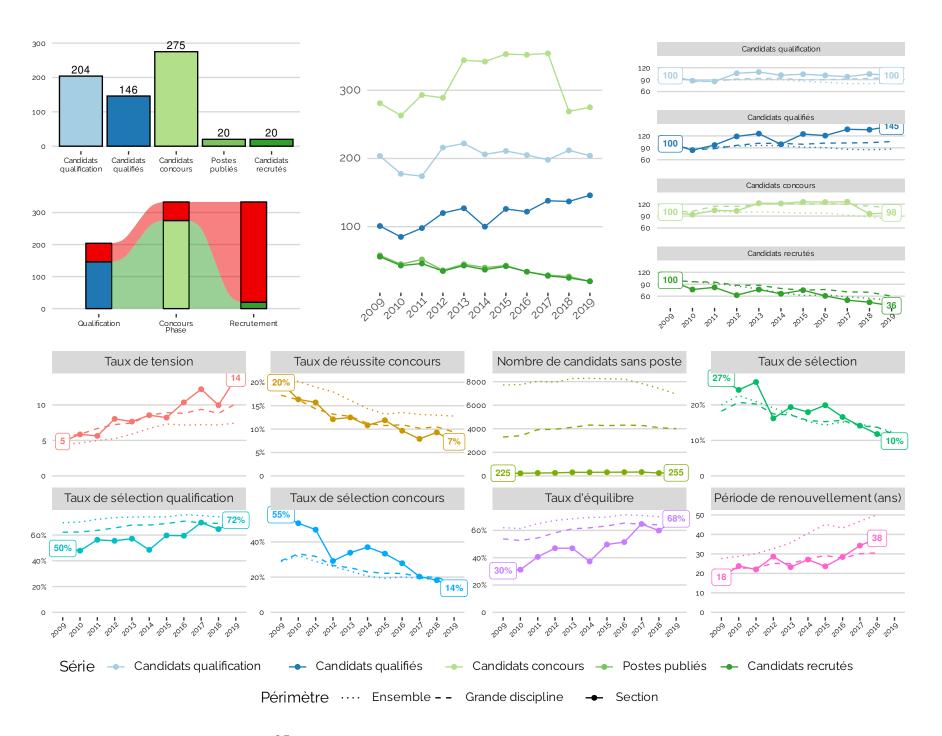
3.13 Section 13 Langues et littératures slaves (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



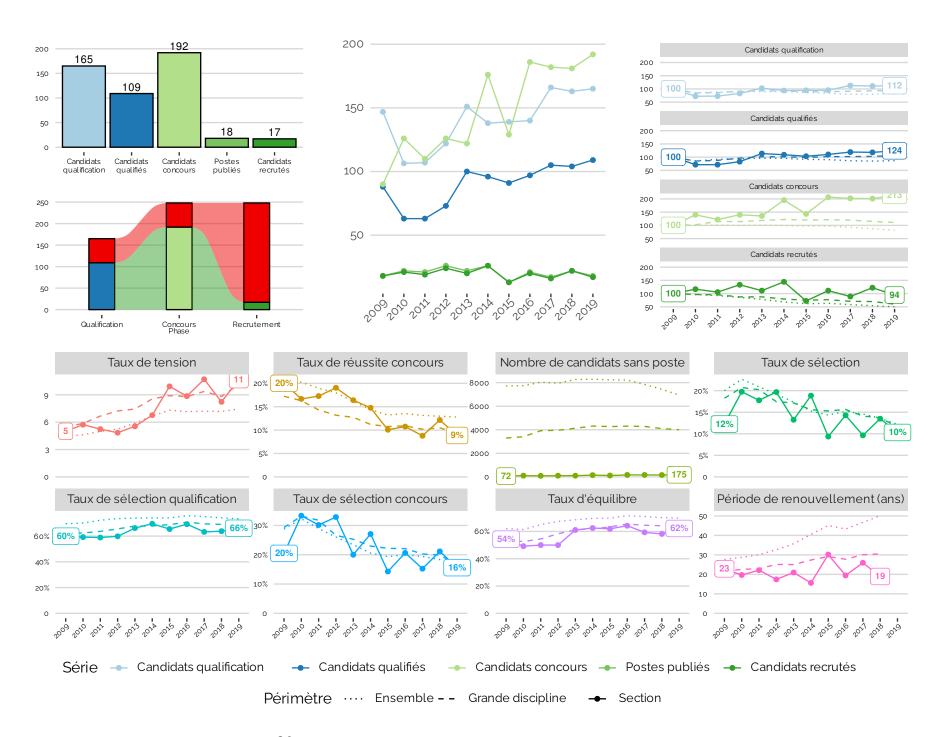
3.14 Section 14 Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre : nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



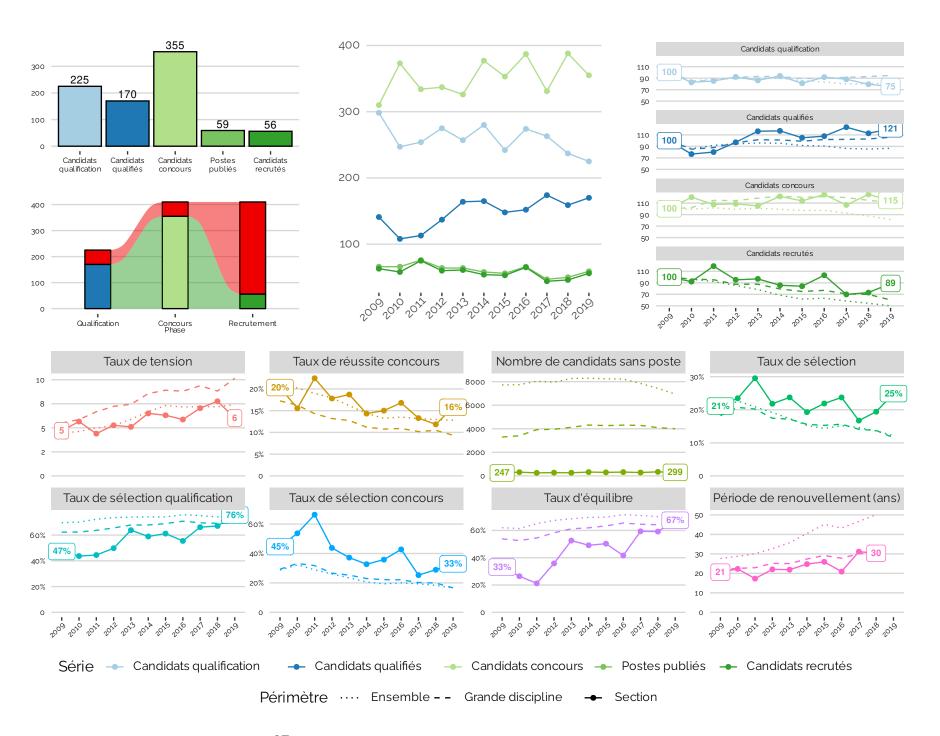
3.15 Section 15 Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d autres domaines linguistiques (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



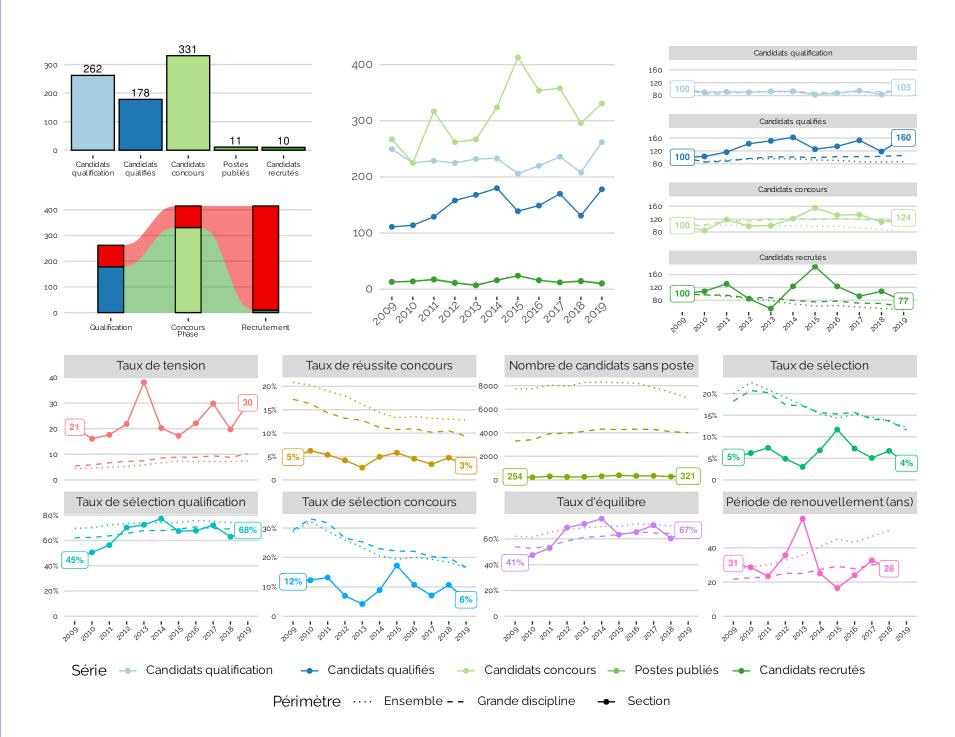
3.16 Section 16 Psychologie et Ergonomie (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



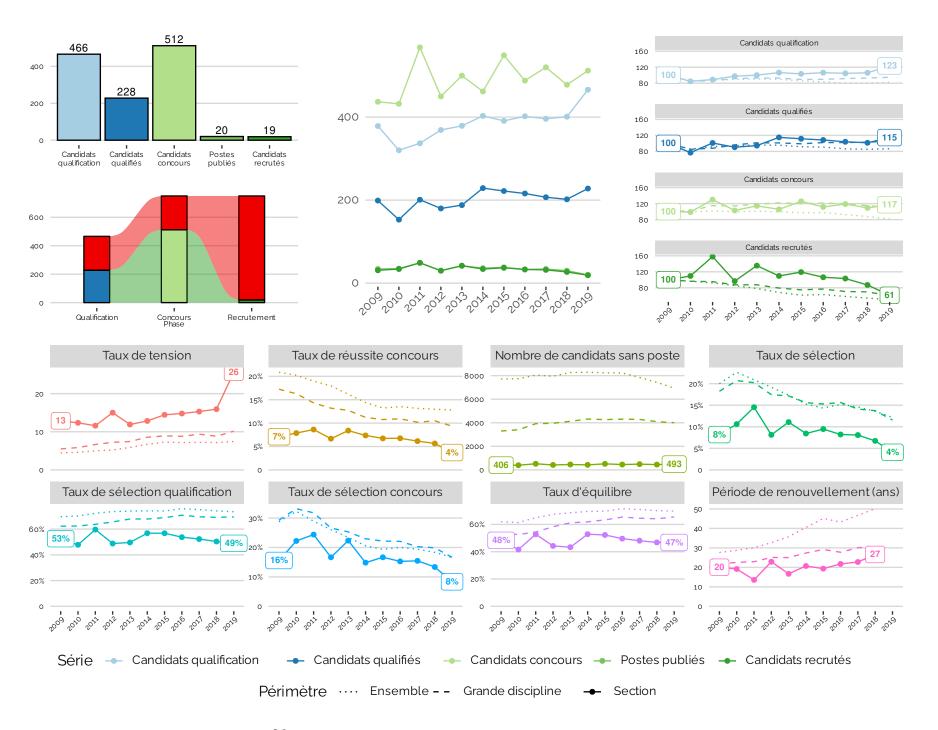
3.17 Section 17 Philosophie (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre : nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



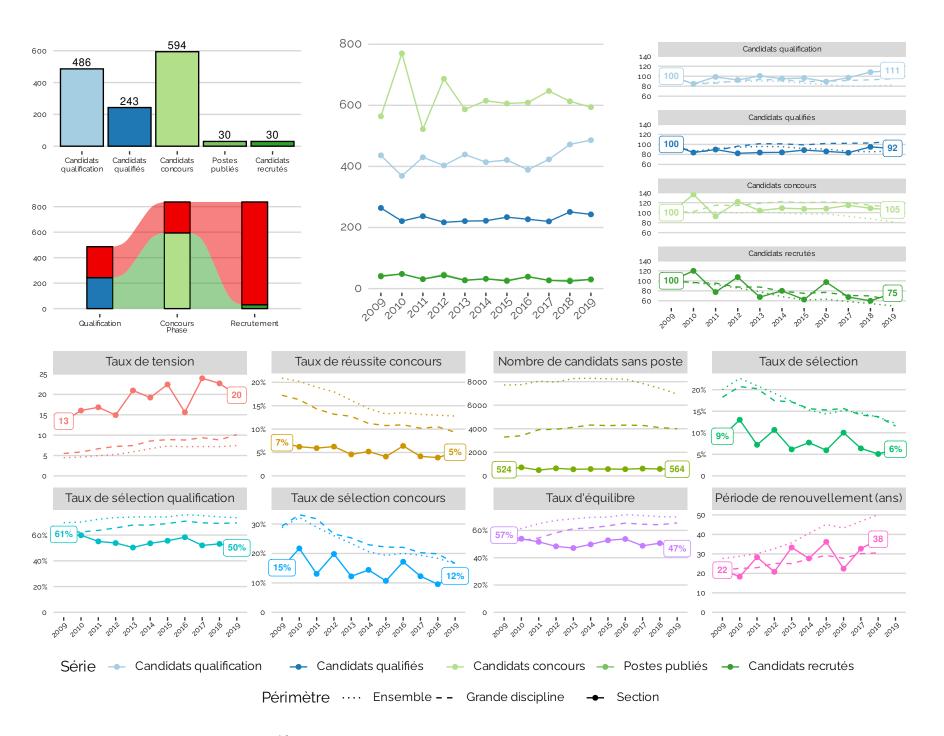
3.18 Section 18 Architecture et Arts : plastiques, du spectacle, musique, musicologie, esthétique, sciences de l'art (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



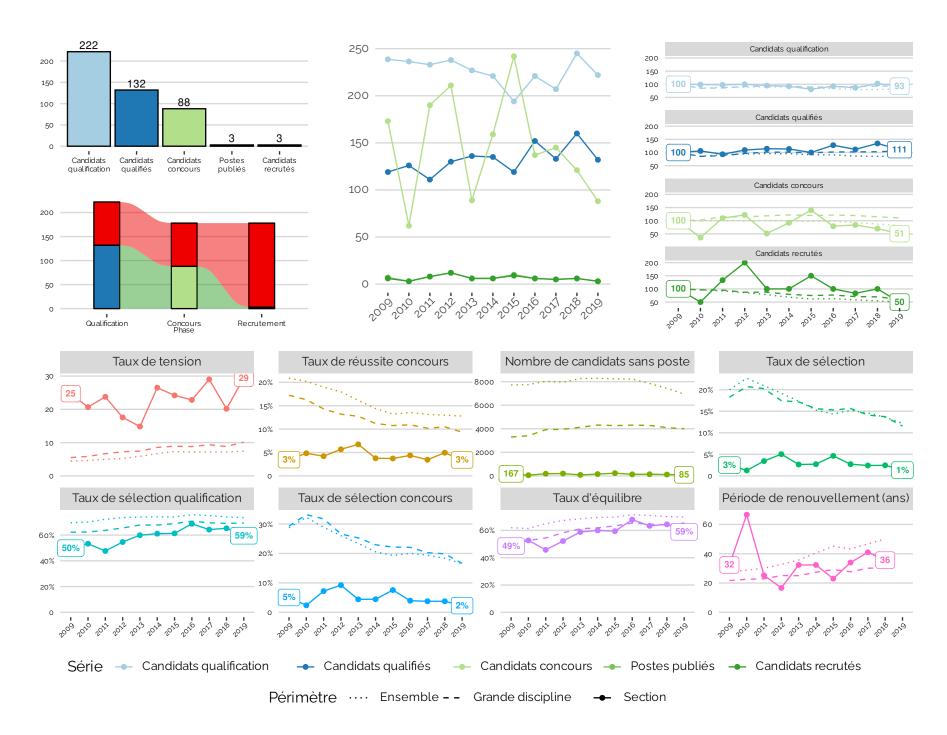
3.19 Section 19 Sociologie, démographie (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidat·e.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans): effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



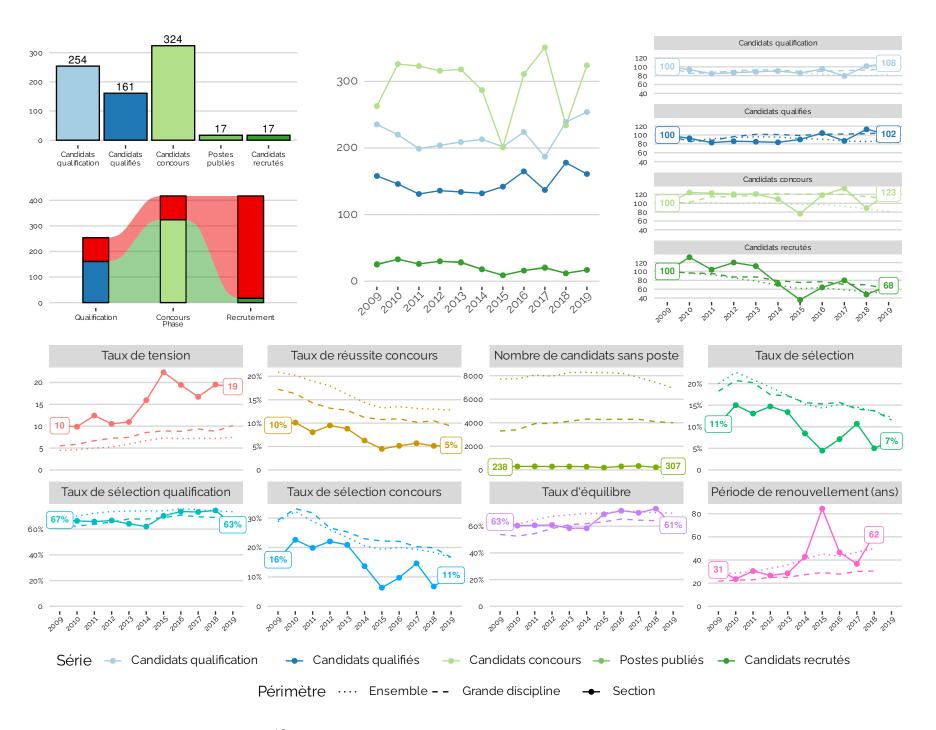
3.20 Section 20 Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



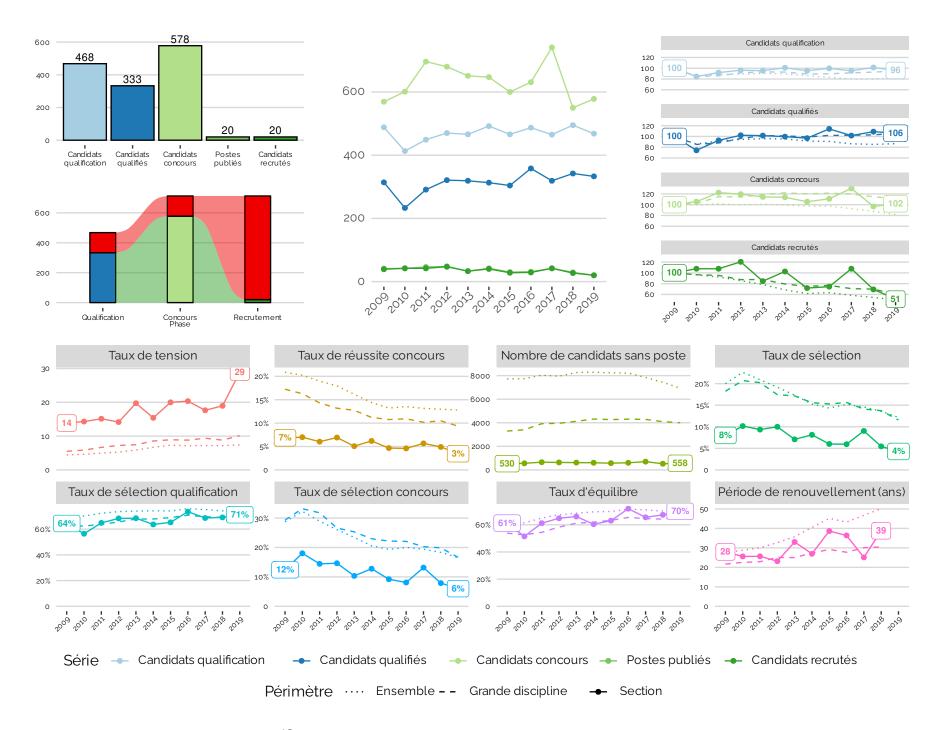
3.21 Section 21 Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux, de l'art (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



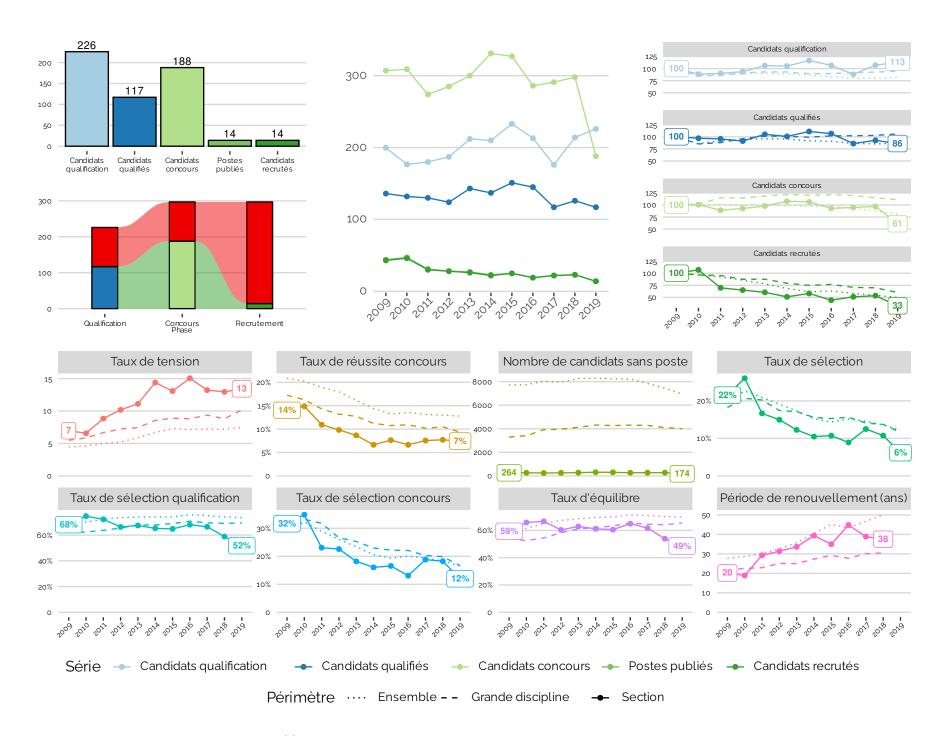
3.22 Section 22 Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art, de la musique (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



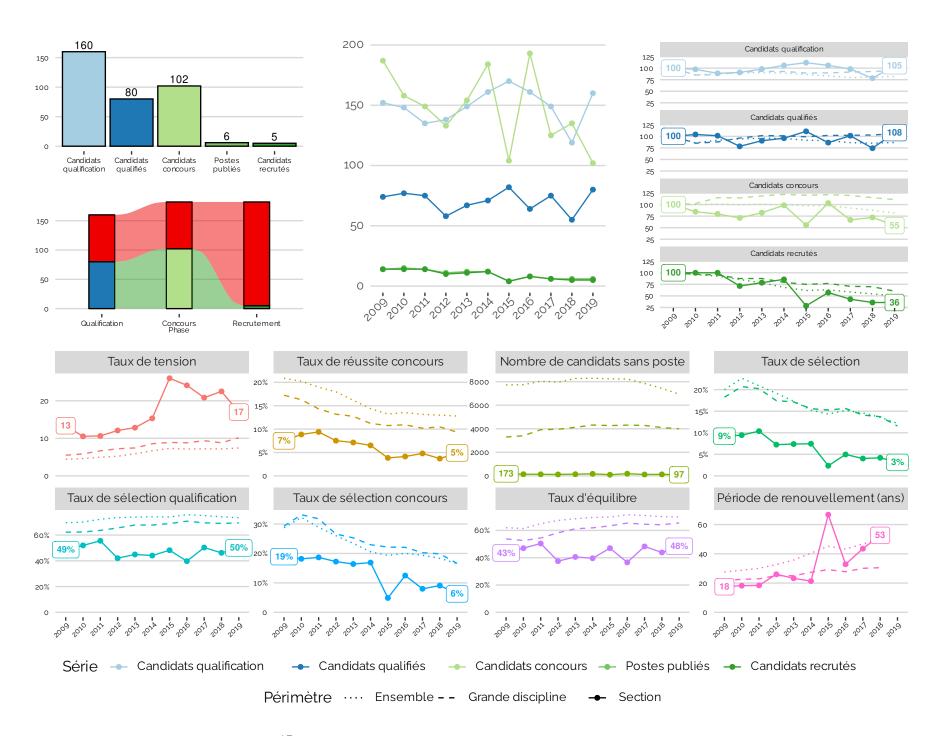
3.23 Section 23 Géographie physique, humaine, économique et régionale (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



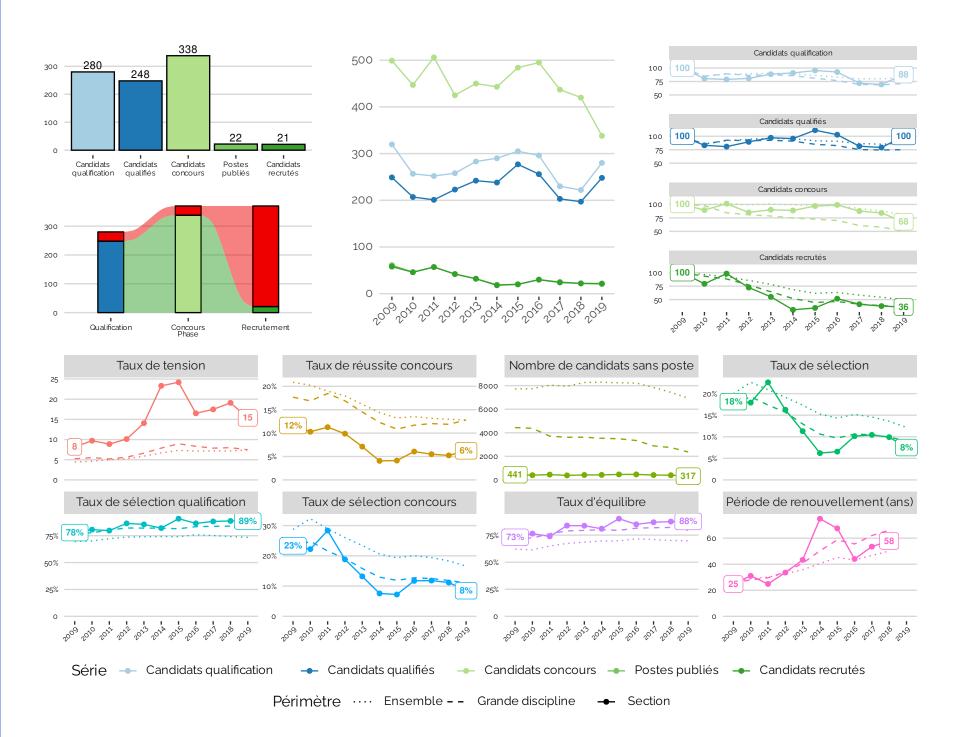
3.24 Section 24 Aménagement de l'espace, urbanisme (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



3.25 Section 25 Mathématiques (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



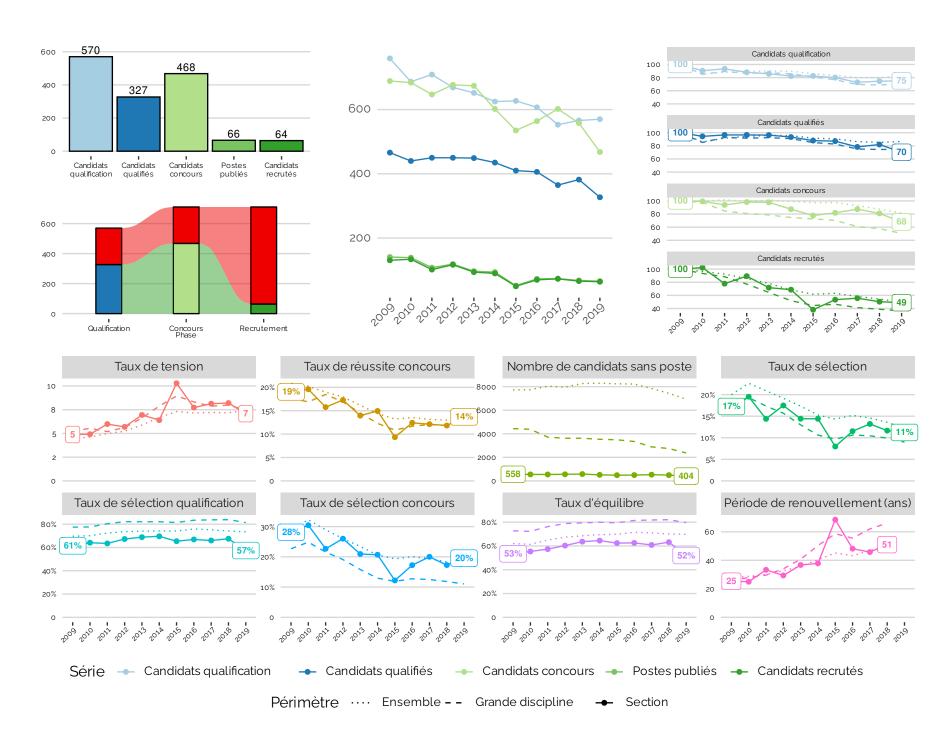
3.26 Section 26 Mathématiques appliquées et applications des mathématiques (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



3.27 Section 27 Informatique (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



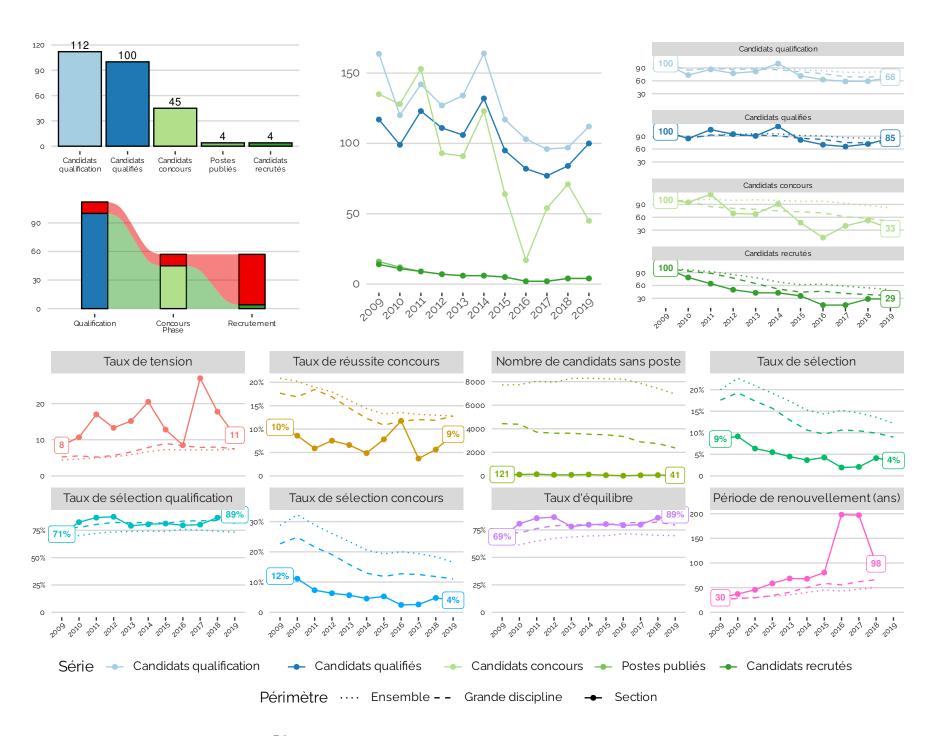
3.28 Section 28 Milieux denses et matériaux (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans): effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



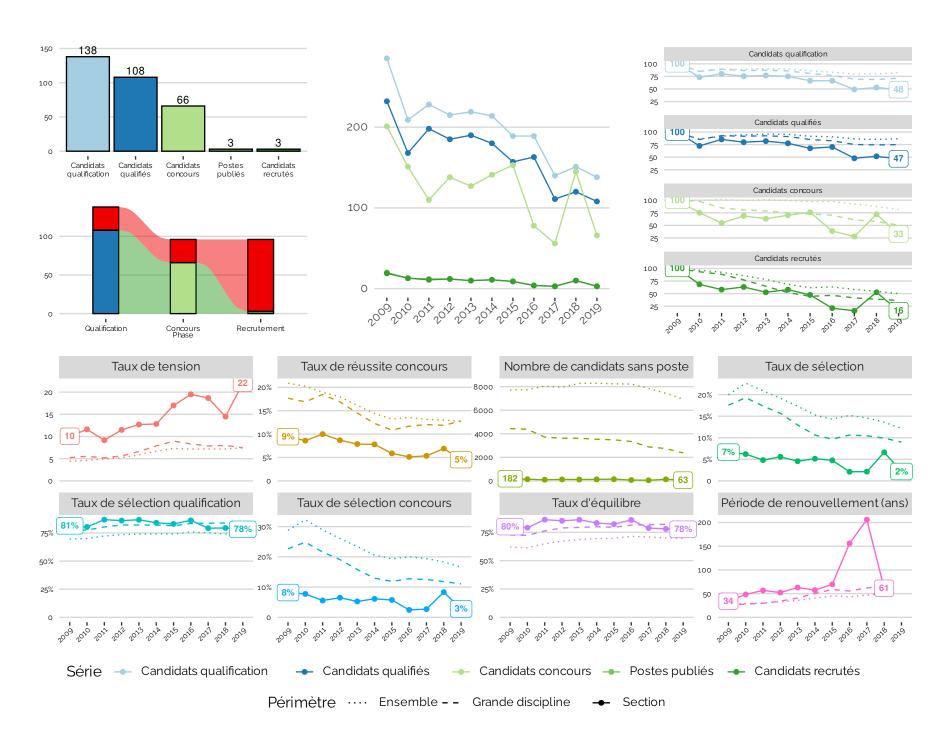
3.29 Section 29 Constituants élémentaires (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



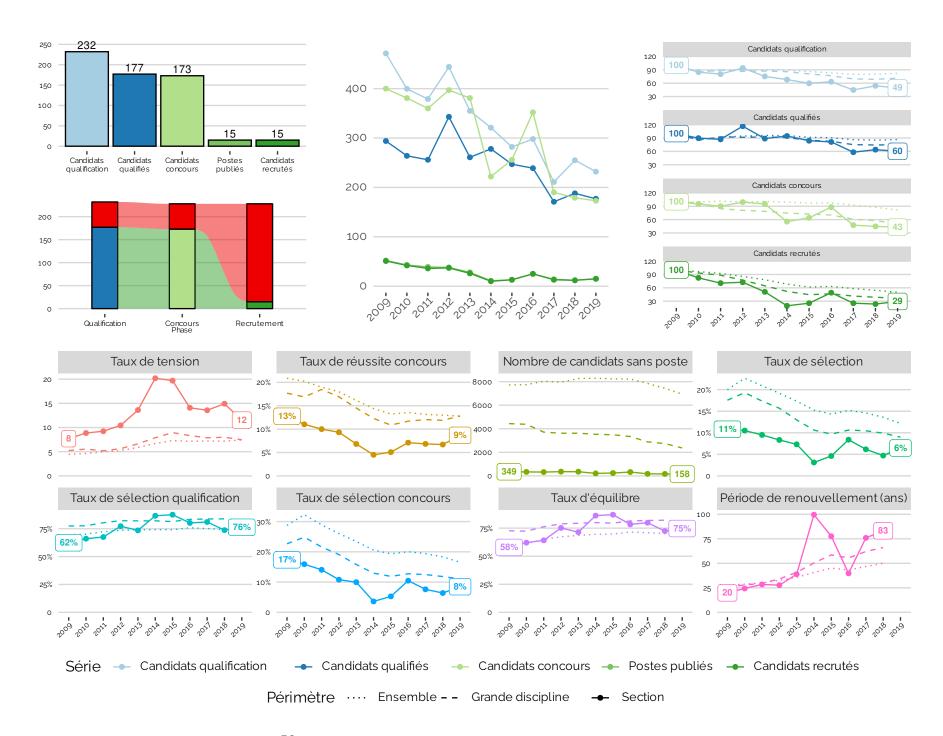
3.30 Section 30 Milieux dilués et optique (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



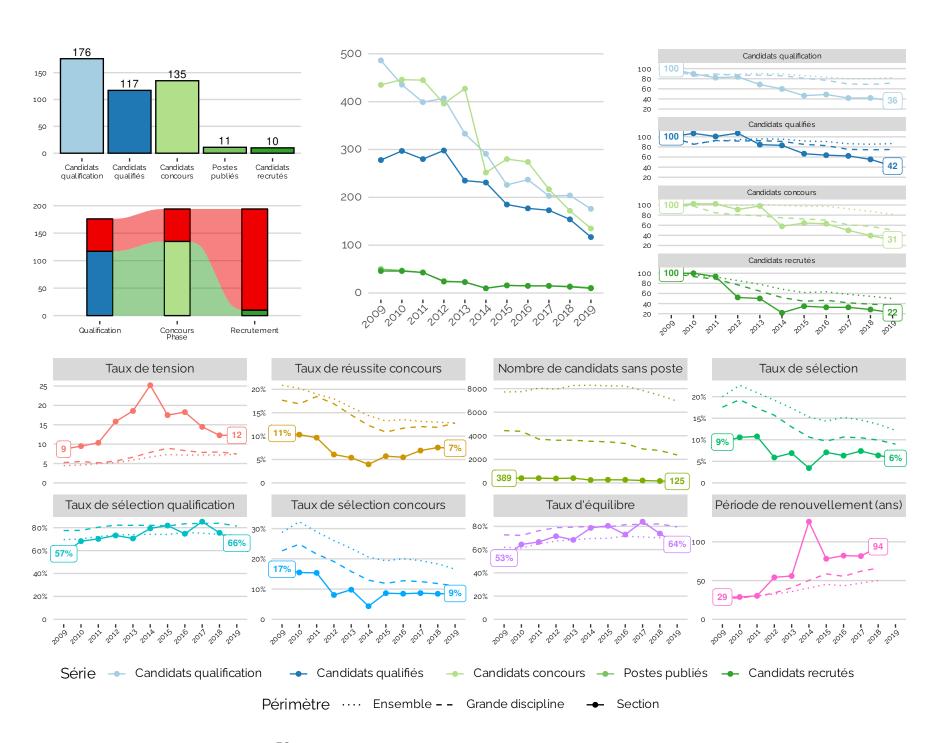
3.31 Section 31 Chimie théorique, physique, analytique (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidat·e.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans): effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



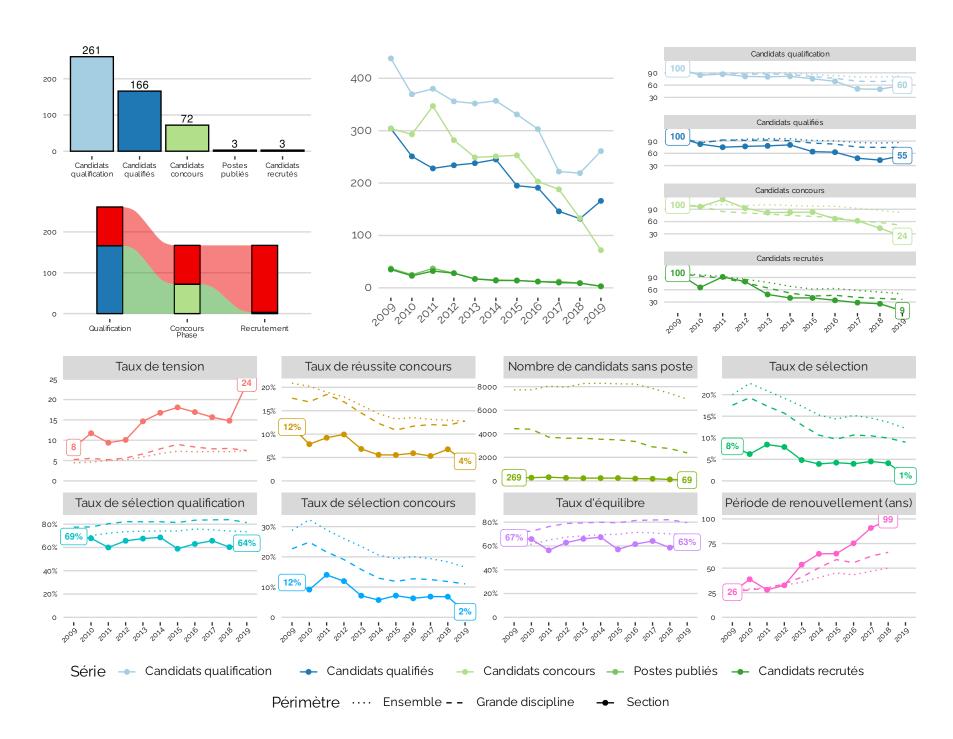
3.32 Section 32 Chimie organique, inorganique, industrielle (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidat·e.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



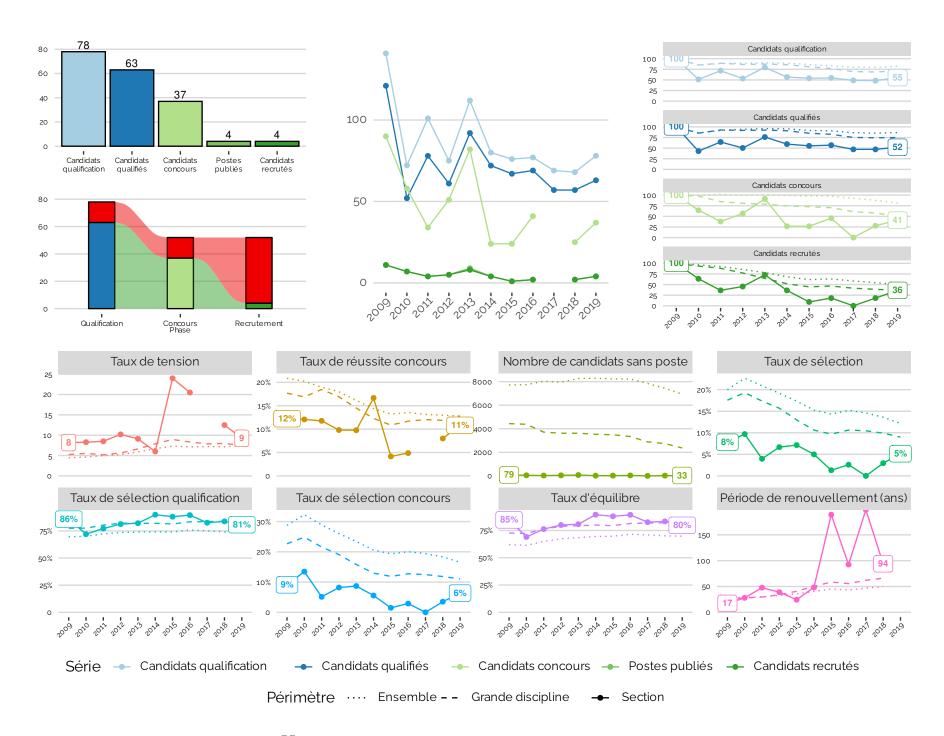
3.33 Section 33 Chimie des matériaux (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



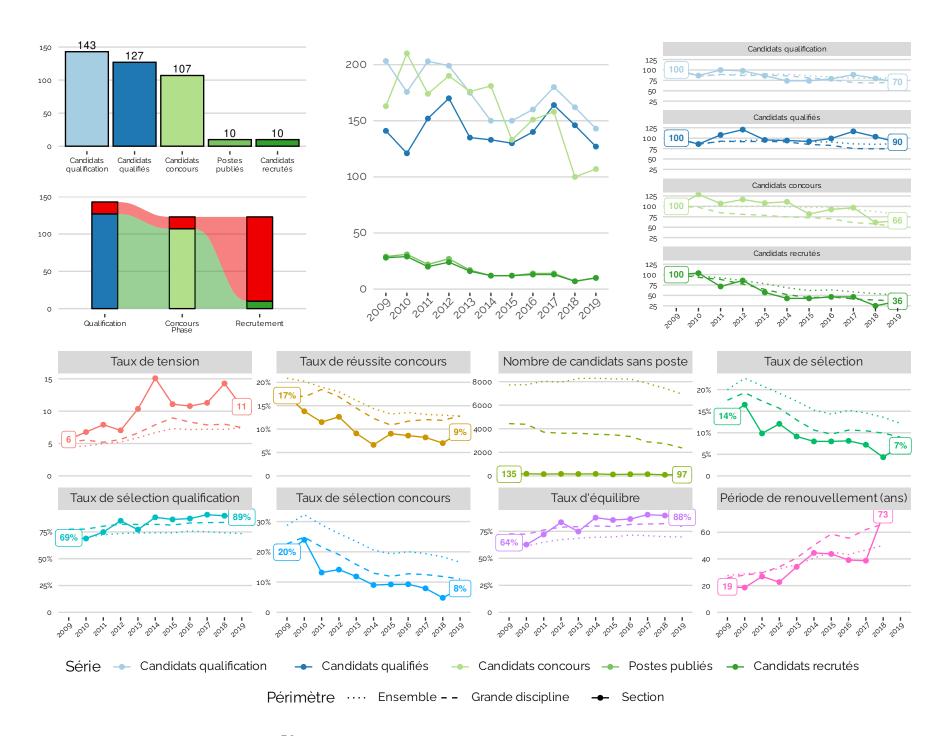
3.34 Section 34 Astronomie, astrophysique (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidat·e.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans): effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



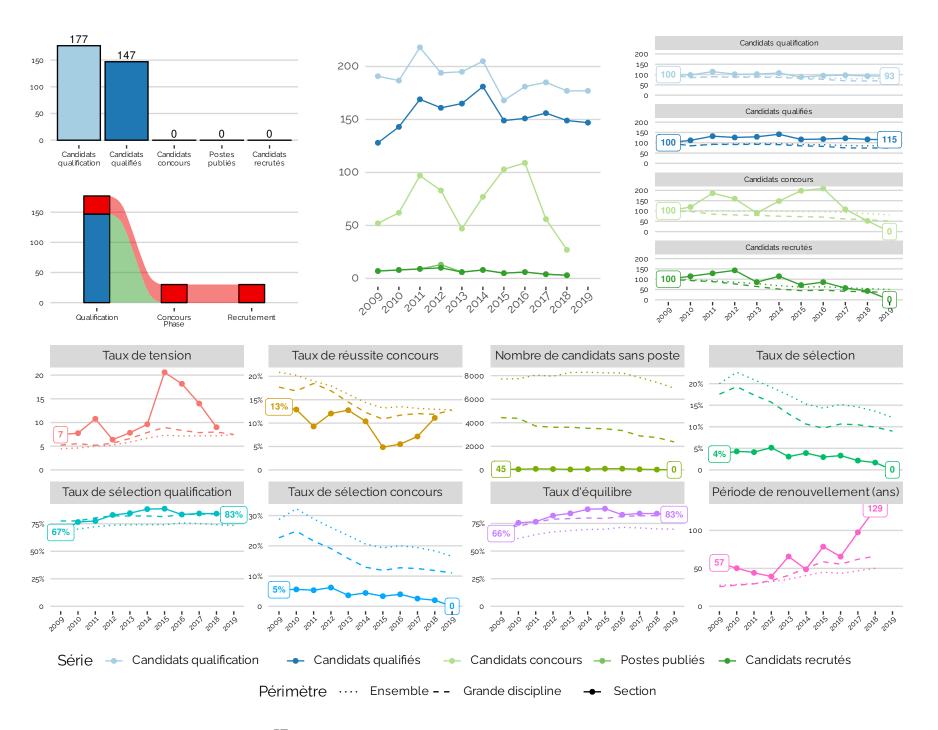
3.35 Section 35 Structure et évolution de la Terre et des autres planètes (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



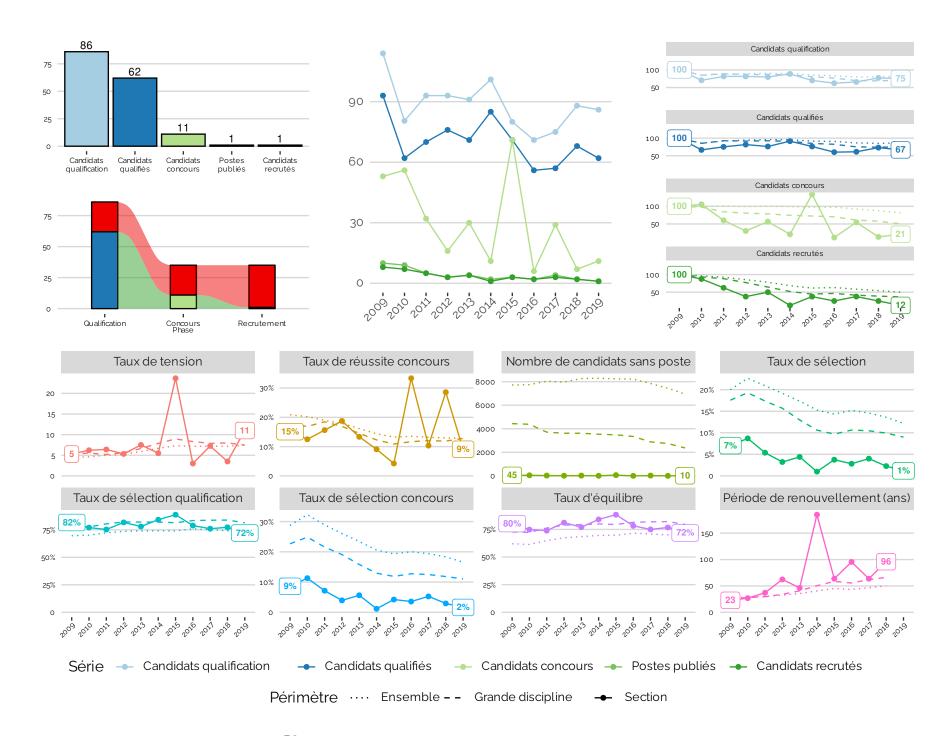
3.36 Section 36 Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléobiosphère (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



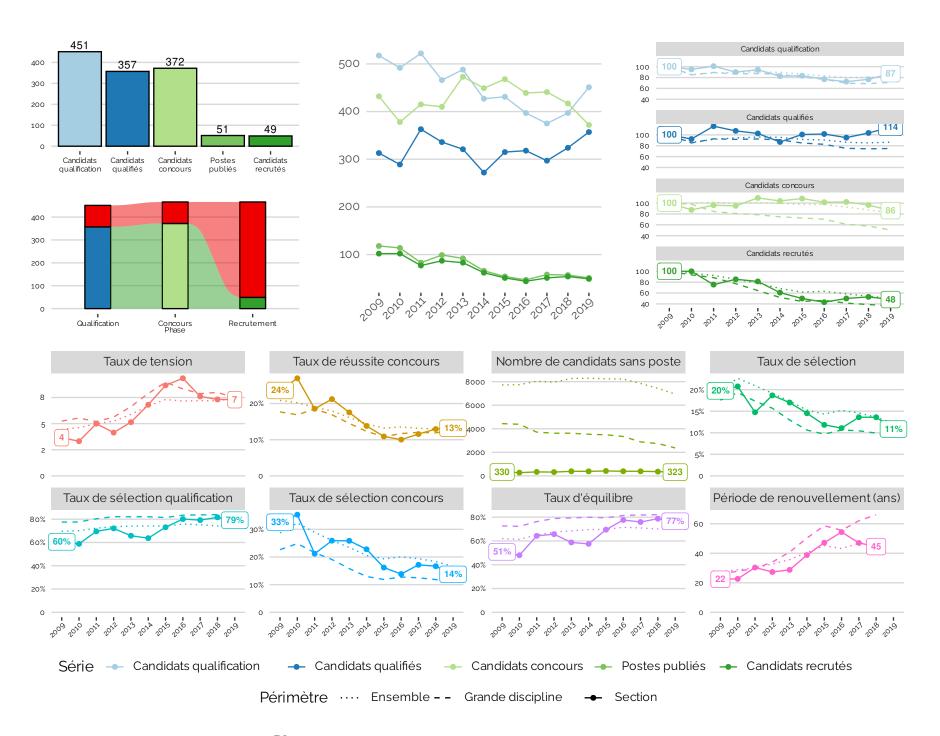
3.37 Section 37 Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



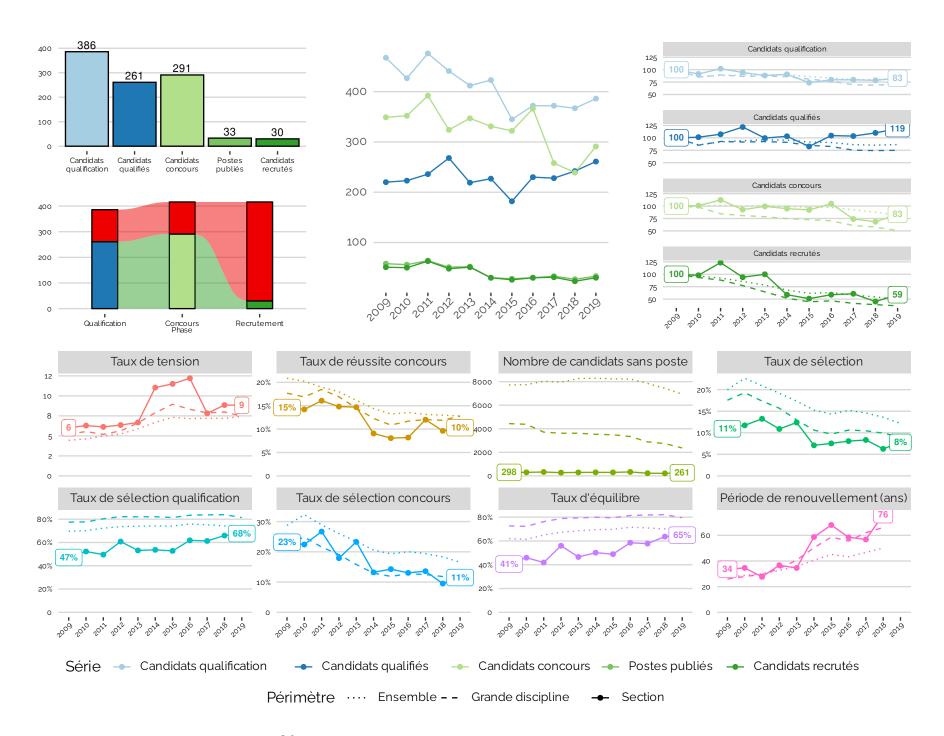
3.38 Section 60 Mécanique, génie mécanique, génie civil (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



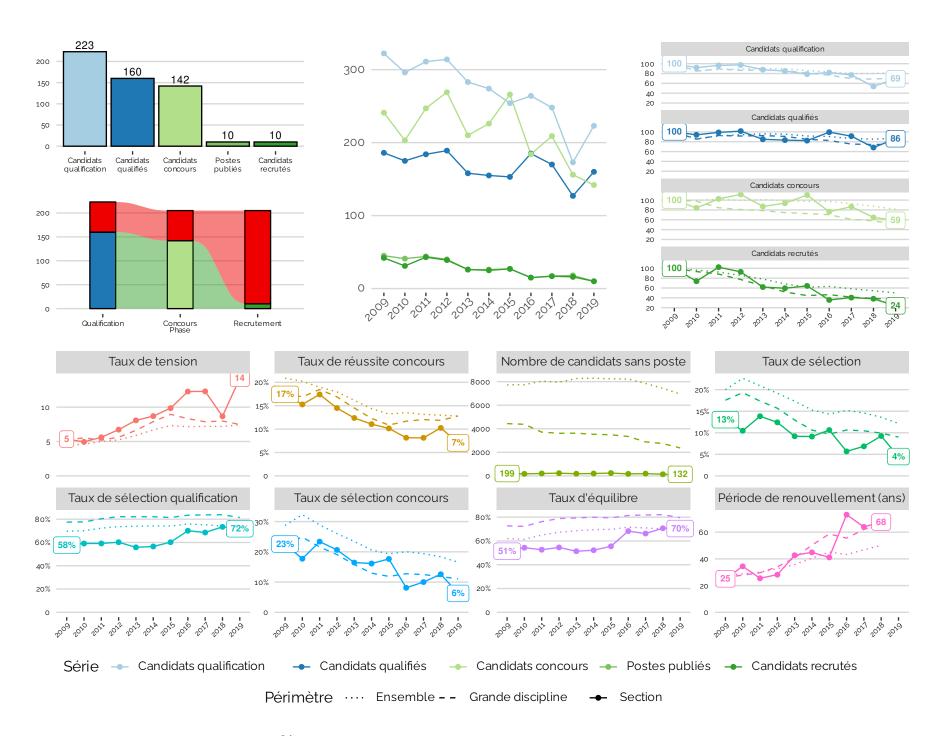
3.39 Section 61 Génie informatique, automatique et traitement du signal (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



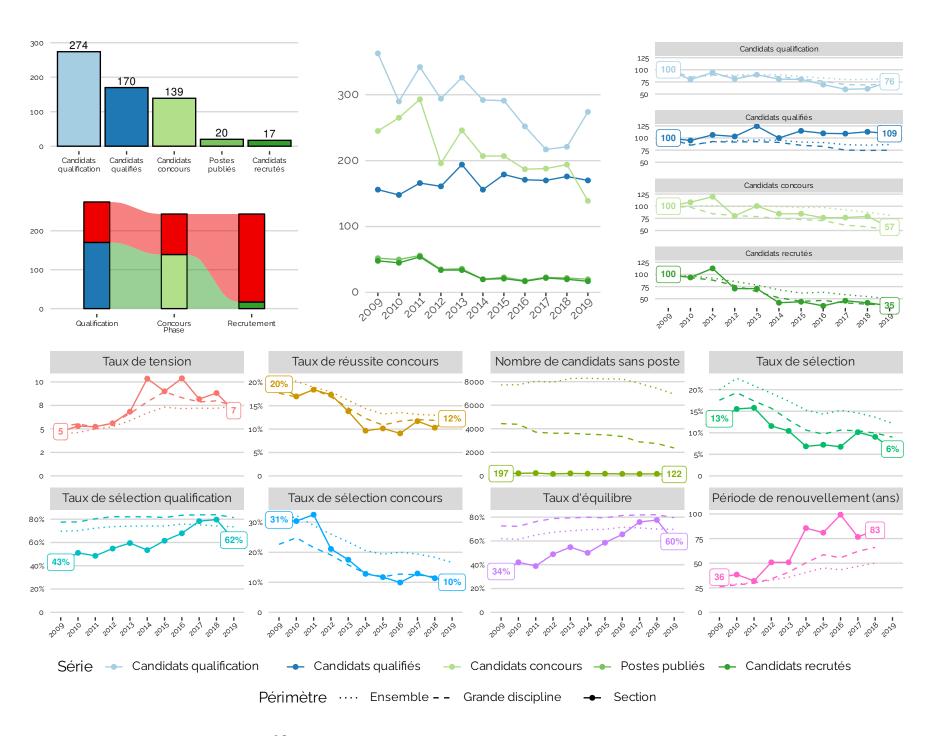
3.40 Section 62 Énergétique, génie des procédés (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



3.41 Section 63 Génie Électrique, Électronique, optronique et systèmes (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



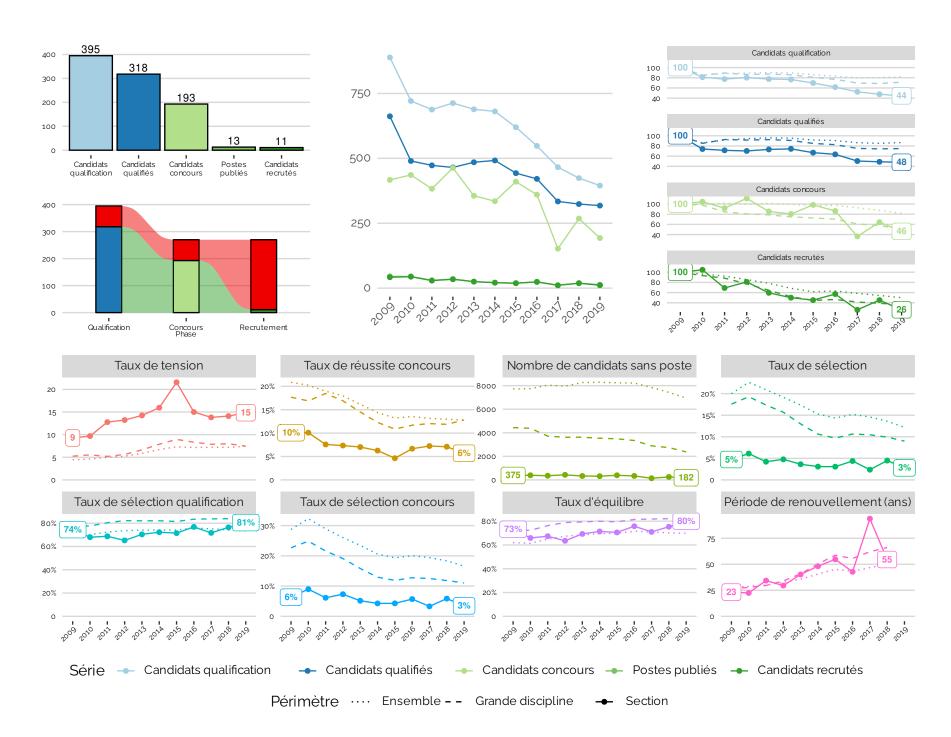
3.42 Section 64 Biochimie et biologie moléculaire (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



3.43 Section 65 Biologie cellulaire (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



3.44 Section 66 Physiologie (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



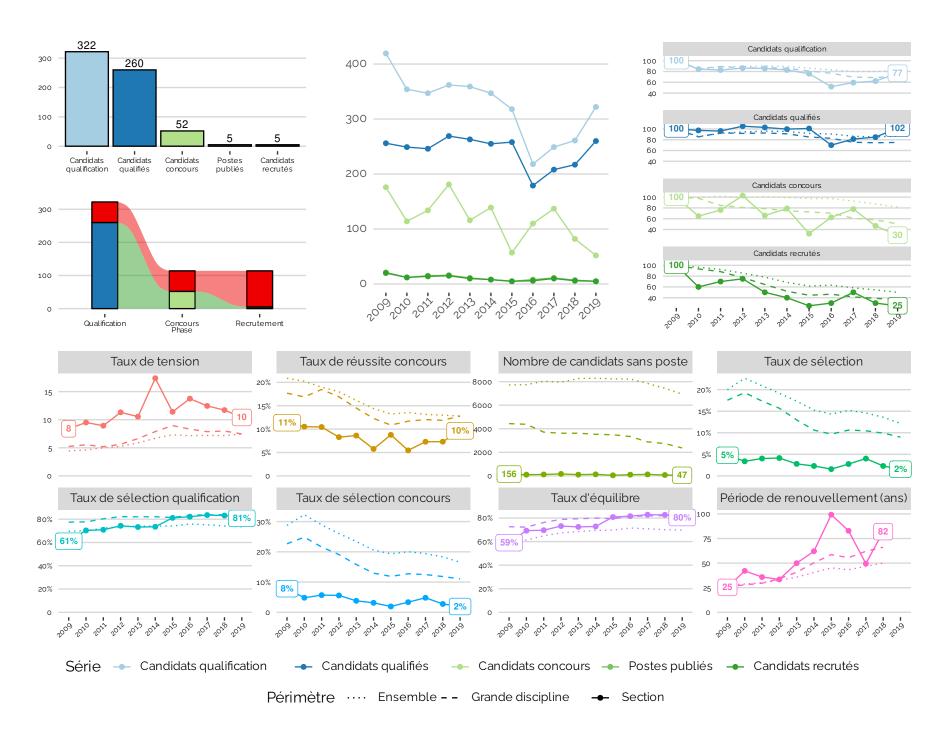
3.45 Section 67 Biologie des populations et écologie (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidat·e.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans): effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



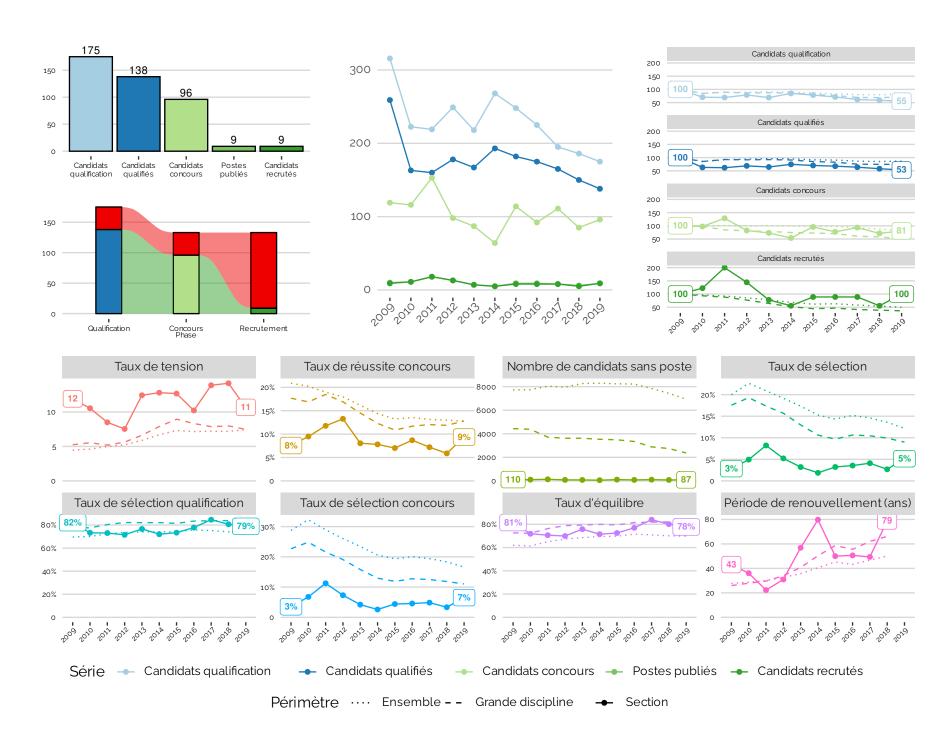
3.46 Section 68 Biologie des organismes (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



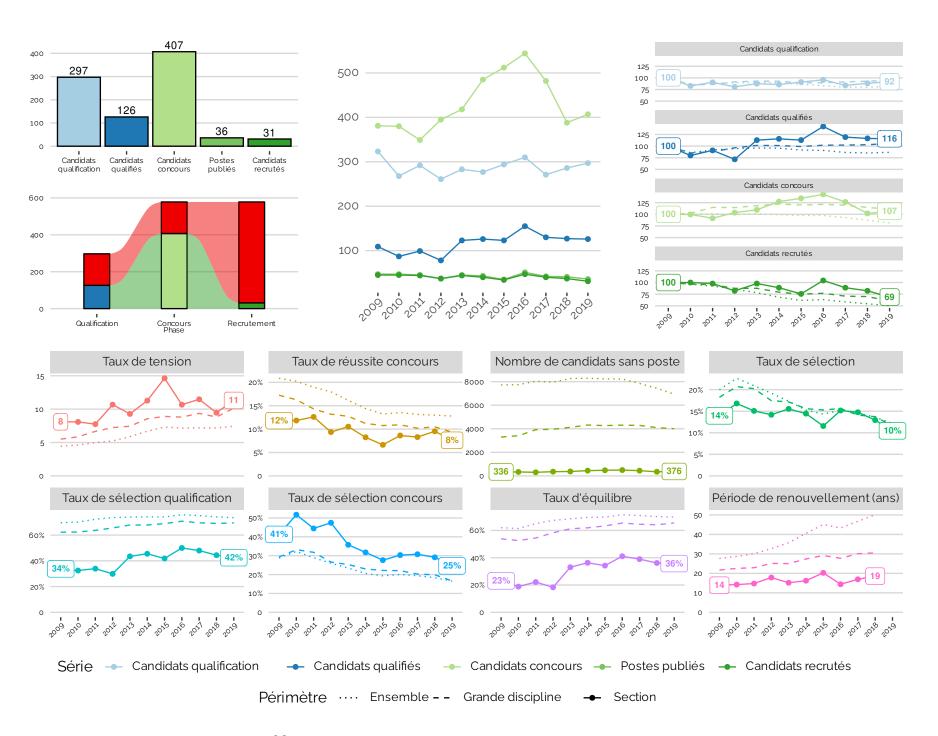
3.47 Section 69 Neurosciences (ST)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



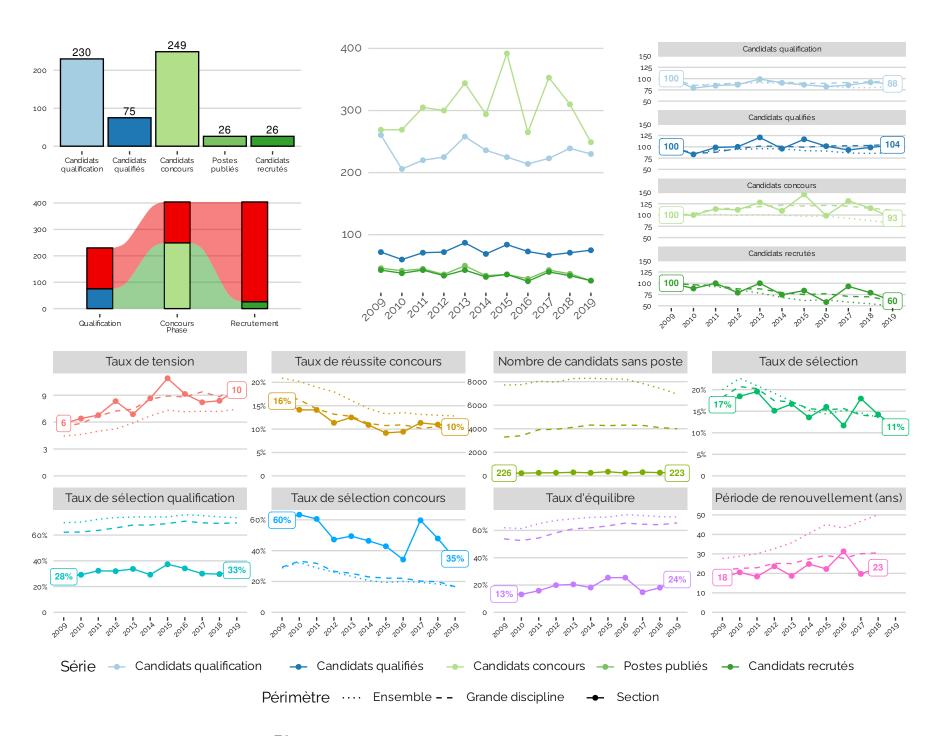
3.48 Section 70 Sciences de l'éducation (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



3.49 Section 71 Sciences de l'information et de la communication (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



3.50 Section 72 Épistémologie, histoire des sciences et des techniques (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans): effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



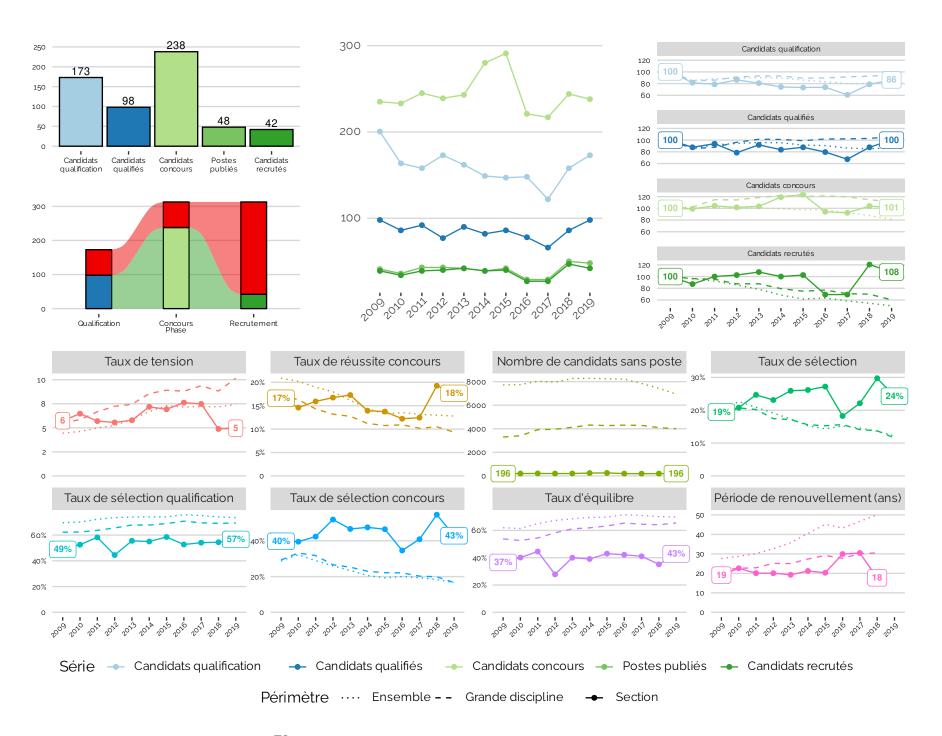
3.51 Section 73 Cultures et langues régionales (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



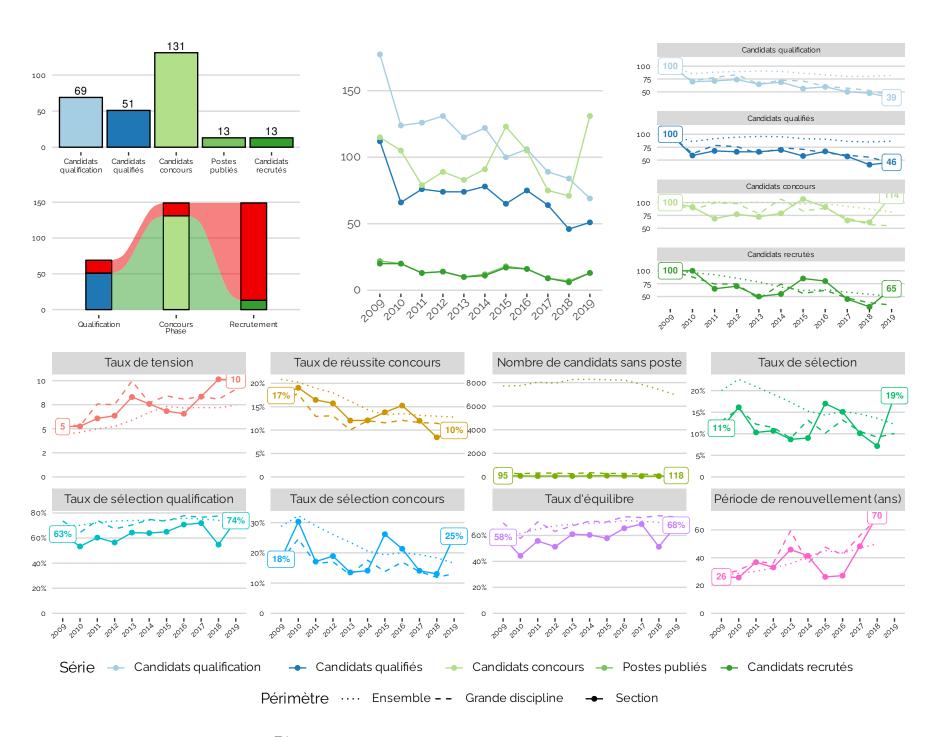
3.52 Section 74 Sciences et techniques des activités physiques et sportives (LLASHS)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



3.53 Section 85 Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée à la santé (Pharma)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



3.54 Section 86 Sciences du médicament et des autres produits de santé (Pharma)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.



3.55 Section 87 Sciences biologiques, fondamentales et cliniques (Pharma)

- Taux de tension : nombre de candidats par poste ouvert au concours
- Taux de réussite concours : nombre de recrutés par candidate.
- Nombre de candidats sans poste : différence entre candidats et recrutés au concours.
- Taux de sélection : nombre de recrutés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection qualification : nombre de qualifiés par candidats à la qualification.
- Taux de sélection concours : nombre de recrutés par qualifiés.
- Taux d'équilibre: nombre de qualifiés évincés par le concours par le nombre de candidats évincés par la qualification et le concours.
- Période de renouvellement (ans) : effectifs enseignants-chercheurs titulaires par poste publié.

